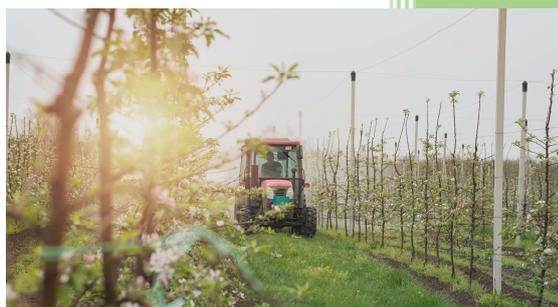


Le Projet Alimentaire Territorial du Muretain Agglo



Mangez bien, mangez muretain !

Manger bien, Manger Muretain !

Table des matières

Présentation synthétique du projet	3
Les grandes thématiques du projet.....	3
Contexte du projet	4
Territoire d’action	4
Historique du projet	4
Un intérêt pour le Muretain Agglo.....	6
Une exigence réglementaire	7
Public cible.....	8
Diagnostic du territoire	10
Diagnostiques préalables.....	10
Données à jour	11
Des données à compléter.....	16
Descriptif détaillé du projet.....	17
Axe préliminaire : Co-construire, labelliser et animer le Projet Alimentaire Territorial du Muretain Agglo.....	17
Livrables.....	18
Axe 1 : Vers la structuration de filières productives locales	18
1.1 L’accompagnement des candidats à l’installation, la diversification ou la reprise d’une ferme	18
1.2 La qualification du foncier disponible et la facilitation dans l’accès au foncier	19
1.3 La mise en place d’équipements logistiques structurants	20
1.4 La création d’emploi durables et non délocalisables	21
Livrables.....	21
Axe 2 : Vers une alimentation durable et responsable en restauration hors-domicile	22
2.1 La cuisine centrale, un levier pour mieux consommer	22
2.2 Education alimentaire et lutte contre le gaspillage : tous acteurs du changement	23
2.3 Valorisation des professionnels engagés dans une démarche d’alimentation durable	24
Livrables.....	25
Axe 3 Vers une transition alimentaire pour tous	25
3.1 Faire du Muretain un « territoire du gout et des saveurs ».....	25
3.2 Nourrir la ville	26
3.3 Des lieux incontournables	26
3.4 La sensibilisation des plus jeunes.....	27
Livrables.....	27
Partenaires impliqués et leurs contributions.....	28
Calendrier d’action prévisionnel	32

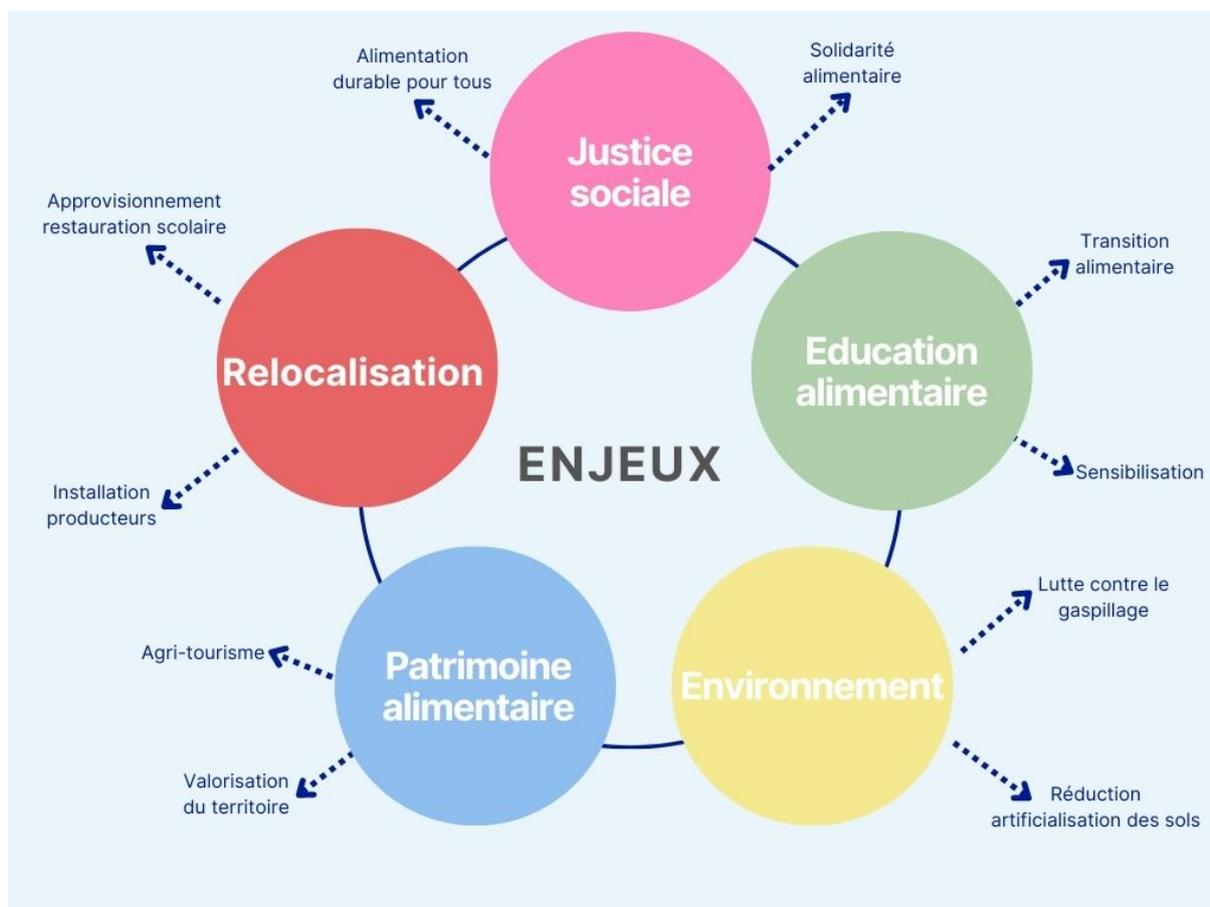
Pilotage et articulation des démarches.....	35
Détail de la gouvernance.....	35
Animation du projet	37
Valorisation du projet.....	38
Suivi et évaluation	38
Dépenses et moyens	40
Rappel des critères d'éligibilité	41
Liste des annexes.....	49
Annexes	50

Présentation synthétique du projet

Le Muretain Agglo a l'objectif de recréer une connexion forte entre production et consommation locales. C'est dans cette optique que les pouvoirs publics ont souhaité s'appuyer sur la restauration hors domicile (RHD) et la valorisation du patrimoine rural du territoire. Au travers de la restauration scolaire, le PAT peut allier des enjeux sociaux (accès à tous à une alimentation de qualité) mais aussi économiques (développement de filières locales). La politique de la collectivité en matière de tourisme durable et de promotion de l'emploi agricole a vocation à faire valoir la qualité de ses terres nourricières et les trésors dont elles regorgent.

En choisissant d'encourager l'agriculture durable et la consommation de proximité, l'idée est de véritablement tisser un réseau local d'acteurs de la transition alimentaire. Il est primordial pour le Muretain d'intégrer au programme tout l'artisanat de bouche qui maille son territoire. Cette effusion de savoirs et d'énergie va permettre de mettre en lumière des idées et des projets innovants et ambitieux. Ce sont des réflexions profondes sur les équipements collectifs qui ont donné du sens aux débuts du PAT.

Les grandes thématiques du projet



Contexte du projet

Territoire d'action

Le Muretain Agglo est un EPCI du sud-ouest de l'agglomération toulousaine, constitué au 1er janvier 2017, par la fusion de 3 établissements publics de coopération intercommunale¹ comprenant 26 communes, à la fois en milieu rural et périurbain.

Il totalise environ 120 000 habitants dans un contexte de très forte croissance démographique de l'aire urbaine toulousaine. Il a pour particularité d'être un territoire fortement intégré, exerçant de nombreuses compétences de services à la population telles que les services enfance, petite enfance, parentalité, gestion des déchets ou encore restauration scolaire qui fournit près de 1,7 millions de repas sur les 45 sites scolaires du territoire. Ce niveau d'intégration est un facteur favorable, permettant une déclinaison opérationnelle de la stratégie territoriale.

C'est un territoire dynamique sur lequel sont présentes plus de 9500 entreprises, et où s'est mis en route un véritable réseau en faveur de la création d'entreprise. Le Club des Entreprises du Muretain (CEM) fait, par exemple, partie de ces acteurs incontournables qui ont permis d'en faire une zone propice pour les porteurs de projets. Les enjeux sociétaux ont poussé tout un groupe de structures à vocation économique, sociale et solidaire (ESS) à se monter en collectif, le Co-mains. Le réseau s'est structuré en association en 2022.

Si le territoire du Muretain Agglo est aussi marqué par l'agriculture avec plus de la moitié de son territoire en surface agricole utile (SAU 14 456 ha)², l'agriculture muretaine fait face, comme partout, aux phénomènes d'agrandissement des exploitations, de vieillissement des producteurs et de difficultés à transmettre ces dernières. Ainsi, seulement 209 exploitations étaient comptabilisées en 2010, contre 340 en 2000. Les orientations technico-économiques de ces exploitations sont les grandes cultures, dotées pour plus d'un tiers d'entre elles en équipement hydraulique (partie ouest). Toutefois, le nombre d'exploitations semble repartir à la hausse, avec 249 exploitations comptabilisées en 2020. 57 hectares sur le territoire du Muretain sont dédiés à la production de fruits et légumes, ce qui représente 24 maraîchers, inscrits, pour la majorité, dans des logiques de commercialisation en circuit court de proximité.

Historique du projet

Depuis plusieurs années, la collectivité s'est engagée dans une démarche de transition alimentaire et agricole, avec la volonté de redonner une valeur nourricière aux terres du Muretain. C'est dans cette optique que les élus ont fait le choix de s'inscrire dans une démarche de labellisation d'un Projet Alimentaire de Territoire pour permettre la programmation de la question alimentaire.

Des étapes ont été franchies depuis 2017, ce qui atteste du dynamisme et de la motivation de la communauté d'agglomération pour effectuer une transition alimentaire puissante. Nous pouvons notamment observer :

- 2017: Etude de faisabilité et installation d'une ferme aquaponique sur la commune de Pinsaguel en propriété communale.

¹ La Communauté de Communes Axe Sud, la Communauté d'Agglomération du Muretain et la Communauté de Communes Rurales des Coteaux du Savès et de l'Aussonnelle.

² Source : Agreste

- 2019 : Collectivité partie prenante au projet lauréat de « Territoire d'expérimentation » : projet Occitanum - Programme d'investissement d'avenir pour « booster le maraîchage par les robots en périurbain ». ³
- 2019 : Diagnostic par une élève ingénieur de 5ème année sur le foncier disponible et le potentiel d'approvisionnement pour la RHD – co-pilotage entre l'association MILPAT et le Muretain Agglo (crédits DRAAF).
- 2019 : Démarrage de la démarche « Mon restau responsable » dans les cantines scolaires avec l'appui de l'association 3PA.
- 2020 : Création d'un espace test agricole pour le maraîchage à Pinsaguel (une seconde devrait voir le jour à Bonrepos sur Aussonnelle en 2022), géré par l'association Le 100ème Singe.
- 2020 : Signature du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) du Muretain Agglo faisant intervenir dans son plan d'action le fait de « *tendre vers l'autonomie alimentaire en soutenant une agriculture locale* » et de « *soutenir l'économie circulaire, lutter contre le gaspillage alimentaire et valoriser les déchets comme ressource locale* ». ⁴
- 2020- 2021 : Vote d'un budget en hausse de 10% pour l'achat des produits alimentaires de qualité comme des produits SIQO et/ou BIO, gage d'une volonté politique de contribuer à la transition alimentaire, dans un contexte budgétaire pourtant contraint.
- 2021 : Emergence du tiers-lieu nourricier La Bobinette à Labarthe sur Lèze.
- 2021 : Ouverture d'une épicerie solidaire et approvisionnée par 100% de produits locaux à Pinsaguel, les Zero'ines.
- 2021 : Plantation de 72 hectares d'amandiers à Labastidette par la Compagnie des Amandes pour convertir de la culture céréalière en verger et polyculture.
- 2021 : Acquisition par la commune de Seysses de la ferme du Moulas, sur 36 ha, avec une vocation nourricière et pédagogique.
- 2021 : Lancement du nouveau schéma touristique avec un volet sur l'agri-tourisme et la consommation de produits locaux.
- 2022 : Signature d'une convention avec l'ADEAR et le 100^e singe sur le développement de l'agriculture paysanne.
- 2022 : Intégration d'un volet « agricole » dans le parcours du créateur d'entreprise mis en place par le Muretain Agglo.
- 2022 : Entrée dans le consortium de l'Ecopôle Alimentaire Tolosan porté par l'INP de Purpan, Cocagne Alimen'terre et l'INRAE dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » du PIA4.

³ <https://objectif-languedoc-roussillon.latribune.fr/innovation/2019-09-12/agroecologie-numerique-feu-vert-pour-leprojet-occitanum-et-ses-7-open-labs-827963.html>

⁴ <https://vivre.agglo-muretain.fr/transition-ecologique/le-plan-climat>

Par-delà l'injonction réglementaire des lois Egalim, Egalim 2, AGEC et « Climat et résilience », ce PAT est un axe fort du Projet de territoire, créateur de richesse en emplois « non-délocalisables », d'aménagement équilibré et harmonieux du territoire. Plus globalement, il soutient la création d'aménités positives (qualité de l'eau, air, biodiversité, lien social..) compte tenu des pratiques agricoles et éducatives durables impulsées.

Les enjeux poursuivis sont bien économiques, sociétaux, environnementaux. L'objectif premier est la structuration d'une filière agricole locale à des fins d'approvisionnement de ses cuisines centrales en produits durables dont biologiques. L'axe économique étant prédominant, cette démarche relève (selon les travaux d'observation et d'évaluation du réseau national des PAT) d'un PAT agri-structurant.

Ce PAT vient ainsi totalement s'articuler avec les schémas directeurs qui traduisent des choix et orientations du Muretain Agglo et structurent le développement futur qu'il s'est défini :

- Le Projet de Territoire du Muretain Agglo et le SCOT mettent en exergue la place de l'agriculture et de l'alimentation dans l'aménagement du territoire, intègre l'obligation de baisse de la consommation foncière agricole, de lutte contre l'artificialisation et promeut l'émergence d'une politique publique de l'alimentation.
- Le Plan Climat Air Energie inscrit dans ses axes stratégiques la promotion de modes de consommation et de production responsables, dans le but de permettre une plus grande séquestration carbone (haies, agroforesterie)
- La Convention Territoriale Globale (CTG), dont la vocation est de faire converger les différentes politiques publiques autour des besoins des familles, intègre cette dimension alimentaire.
- Le Projet éducatif de territoire (PEDT) déploie un axe éco-citoyenneté ambitieux et riche qui s'oriente largement vers la lutte contre le gaspillage alimentaire et la production de fruits et légumes.

Un intérêt pour le Muretain Agglo

Aujourd'hui, la collectivité recense de nombreuses initiatives pour impulser la transition alimentaire qui gagnerait à se traduire par un plan d'action et à poursuivre sa démarche de labellisation.

L'intérêt n'étant pas juste pour le territoire de le faire connaître, mais bien de renforcer son dynamisme. Au travers du PAT, l'enjeu est de fédérer les nombreuses actions via les porteurs de projets qui trouveront une bannière territoriale pour les accompagner mais surtout les faire connaître. Au-delà de la communication et de la visibilité que cela va donner aux actions menées, ce sont surtout les administrés qui pourront ressentir ce changement et cette évolution. En faisant connaître le projet, le bien manger va pouvoir être beaucoup plus développé dans l'ensemble des strates de la population, et pas seulement chez les plus aisés comme cela peut parfois sembler être le cas.

La transversalité de la démarche étant un prérequis à la labellisation, c'est un projet innovant pour la collectivité elle-même, qui va développer une nouvelle manière de travailler. Aujourd'hui, l'équipe projet du PAT est constituée de nombreux services, comme le développement économique, le développement durable, l'économie sociale et solidaire, le tourisme, la restauration scolaire, la famille, l'aménagement du territoire ou encore la valorisation des déchets. Le décroisement des

services va permettre aux techniciens, mais aussi aux élus, d'avoir une meilleure vue d'ensemble sur les capacités et les projets de chacun.

Une exigence réglementaire

La labellisation de son PAT serait un véritable atout pour la collectivité du fait des exigences règlementaires auxquelles elle doit se soumettre. Fort de sa cuisine centrale préparant près de 12 000 repas par jour, le Muretain Agglo est soumis aux lois Egalim 1 et 2, AGEC ainsi qu'à la loi Climat et Résilience, et doit donc se mettre en conformité avec ce qui y est prévu.

Une partie des mesures phares a été instaurée et pérennisée. C'est notamment le cas de la diversification protéique qui a été introduite dans les menus et a su séduire les enfants par les cuisiniers des restaurants scolaires muretaines. La lutte contre le gaspillage est effectuée durant le temps périscolaire en ALAE et centres de loisirs (compétence services aux familles). L'information et l'affichage ont eux aussi été mis en place et, au travers de la réservation de repas, ont permis de réduire drastiquement la préparation de repas non consommés.

Deux axes de ces lois restent à poursuivre ; les produits durables et de qualité ainsi que la disparition des contenants plastiques. En effet, une partie des plats en plastiques jetables a été remplacée par des bacs en acier inoxydable (entrée / dessert). Concernant l'approvisionnement durable, la cuisine centrale est aujourd'hui à, environ, 30% de ses denrées respectant les critères fixés par la loi Egalim pour un objectif de 50% et 60% pour les viandes et poissons d'ici 2024 (loi Climat & Résilience).

En plus des obligations légales, la collectivité voit un véritable intérêt dans son engagement au travers du PAT pour faire écho à la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014 qui soutenait la mise en place de démarches territoriales de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial.

De part, la loi Garot de 2016 imposant aux acteurs de la grande distribution de mettre en place un circuit de don ou de récupération de ses invendus, il est important pour le Muretain Agglo d'agir de son côté en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire et d'accompagner les acteurs de son territoire dans cette transition au travers de son PAT.

Public cible

Au travers de sa démarche de PAT, les élus du Muretain Agglo ont identifié 4 publics cibles :

- Les candidats à l'installation :

Les têtes de réseaux agricoles, les points info installations, constatent un engouement pour des projets d'installation sur de petites surfaces agricoles de la part de candidats le plus souvent « hors cadre familial ». Il s'agit le plus souvent de projets de vie, de reconversion, qu'il conviendra de recueillir, de qualifier puis d'accompagner avec l'ensemble des acteurs du PAT pour prendre en compte toutes les dimensions du projet (économique, sociale, environnementale, locale).

- Les équipes des cuisines

Les professionnels de la cuisine centrale et les personnels en charge du service à table. La sensibilisation et mobilisation de l'ensemble de ces acteurs est un gage de réussite du processus. L'acquisition de nouvelles connaissances, de nouvelles pratiques, la responsabilité de porter un message plus vertueux en matière d'alimentation peuvent être des éléments de valorisation de leurs missions. Il est essentiel de les former pour qu'ils puissent défendre la politique le mieux possible auprès des publics qu'ils touchent (enfants, administratifs).

- Les équipes d'animation et de service à table :

Les équipes d'animation sont un des maillons essentiels pour la réussite de ce projet. Présents quotidiennement sur la pause-déjeuner, il va s'agir de les sensibiliser à cet enjeu en cohérence avec le Projet éducatif de territoire (PEDT) intercommunal et en particulier l'axe Eco-citoyenneté de ce dernier. En travaillant conjointement avec ce service, un maillage du territoire pourra s'établir et une généralisation des actions éducatives pertinentes déjà en place.

- Les scolaires et les parents :

Les enfants accueillis dans les cantines scolaires ainsi que les parents sont le public visé en priorité dans la mesure où ils constituent l'audience avec laquelle le Muretain est le plus en lien dans l'exercice de ses compétences. Toutefois, le public des collégiens et les lycéens est également visé en concordance avec les démarches d'approvisionnement local menées par le Conseil régional « Occitanie dans mon assiette » comme par le Conseil départemental via la plateforme de mise en relation producteurs/acheteurs « Agrilocal ».

Pour autant, l'objectif final est de permettre à tous les muretain, sans aucune exception, d'avoir accès à une alimentation de qualité, locale et la plus durable possible. Pour autant, l'accès à l'alimentation est un sujet extrêmement inégalitaire où le facteur social entre particulièrement en jeu. Il est donc essentiel de travailler au plus près des personnes empêchées mais aussi des publics les plus à même d'intégrer des changements de pratiques, la jeunesse.

Pour ces raisons, le travail doit être le plus transversal et collaboratif possible. Il est important pour le Muretain Agglo que les communes s'engagent dans la démarche au vu des outils dont elles disposent pour mobiliser les citoyens. En effet, les centres communaux d'action sociale (CCAS), les espaces de vie sociale (EVS) ou encore les maisons des jeunes et de la culture (MJC) sont des leviers pour faire passer des messages autour de l'alimentation mais aussi organiser des événements à taille humaine et adaptés aux différents bassins de vie.

Dans cette même dynamique, cibler un travail conjoint avec les associations et les collectifs citoyens présents sur le terrain est un atout pour assurer la réussite du projet. Leur proximité avec les habitants et avec les réalités de chacun d'eux va permettre d'adapter la politique localement et de s'adresser aux publics qui en ont le plus besoin, mais aussi à ceux qui sont le plus à mettre d'être réceptifs à la démarche.

Diagnostic du territoire

Diagnostiques préalables

Un diagnostic a été réalisé entre Mars et Août 2019 par une stagiaire élève ingénieur 5ème année à l'ENSAT⁵. Deux missions à visée très opérationnelle lui ont été confiées :

- Le recensement du foncier agricole en propriété communale en vue d'encourager l'installation de petites unités agricoles (maraîchages, petits élevages).
- Un diagnostic de la restauration collective.

Il ressort que, sur ce territoire périurbain, l'agriculture est soumise à de fortes pressions liées à l'urbanisation, la spéculation, l'enclavement des terres agricoles tandis que la transmission-reprise y est complexe à appréhender. Dans ce contexte, l'accès au foncier agricole disponible se révèle compliqué. Or, les communes via les réserves foncières qu'elles opèrent à des fins d'équipement et de développement économique disposent de foncier. Le but de cette mission fut de s'entretenir avec près de 26 élus et des services urbanisme afin d'identifier ces parcelles présentant un potentiel de retour à l'agriculture.

L'étude a permis de recenser 209 parcelles en propriété communale et à vocation agricole (classement au PLU en Agricole et AU) représentant 200 hectares. Sur ces 200 hectares, 66 hectares répartis en 16 points sur 9 communes ont été identifiés par les élus comme à vocation agricole possible. Ce travail a été l'occasion d'une sensibilisation des élus au caractère multifonctionnel de l'agriculture (fonction économique, composante du cadre de vie et du paysage, réservoir de biodiversité, présence du végétal et de l'animal, rôle d'apaisement des tensions sociales, de renforcement des relations humaines).

Dans la continuité de ces échanges, le budget consacré par la collectivité aux denrées alimentaires a atteint un montant d'environ 3,3 millions d'euros par an. Cette puissance d'achat représente un levier de développement local conséquent dès lors que les conditions permettront de la réinjecter dans une économie durable et ancrée dans les territoires. Les conditions embrassent de multiples facteurs à la fois structurels (agriculteurs inscrits dans les pratiques agricoles durables, accès au foncier agricole, outils structurants tels que légumerie et plateforme logistique..) ainsi que des facteurs sociaux, cognitifs etc. (éducation alimentaire, diversification des menus,...).

Ce travail sur l'approvisionnement des cantines scolaires se fait de manière très transversale étant donné que l'organisation administrative du Muretain Agglo partage cette compétence entre différents services. La direction de la restauration et celle de l'enfance sont chefs de file, pouvant être épaulées ponctuellement par d'autres services tels que la valorisation des déchets ou la transition écologique. Dans ce cadre-là, différentes actions sont menées telles que le pesage des déchets, des ateliers cuisine, participer à la coupe de France des potagers, travail sur la quantité dans les assiettes, pour ne citer que quelques exemples.

Le projet « de la fourche à la fourchette », qui a été testé dans les écoles d'un secteur, est une des actions emblématiques de notre stratégie. Cela a permis d'impliquer toutes les parties prenantes de la chaîne alimentaire et donc l'ensemble des partenaires au projet alimentaire du Muretain Agglo.

⁵ Noémie Oggero AGREST 2018-2019 - Mémoire de fin d'études « Vers un projet agricole et alimentaire sur le territoire du Muretain Agglo : diagnostic de l'approvisionnement de la restauration collective et recensement du foncier agricole pour relocaliser l'agriculture en secteur périurbain. »

Cela crée un récit commun autour de la fabrication des repas qui est primordial pour réussir la transition alimentaire du territoire.

Le Muretain Agglo est propriétaire de 2 cuisines centrales qui ne sont pas dotées d'atelier « Légumerie » pour travailler en circuit court et directement les produits bruts. Le potentiel d'approvisionnement de la restauration collective a été évalué sur la base de plusieurs établissements publics comprenant les écoles (45), collèges (8) et lycées (4) ainsi que les EHPADS(11). Cela représente un total de 23 000 repas répartis comme suit : Cuisine centrale : 12 000 repas /jour - 8 collèges : 5200 repas /jour- 4 lycées 5200 repas /jour- 11 maisons de retraite pour 2800 repas /jour. Pour se donner des ordres de grandeur très théoriques, l'approvisionnement en produits durables et de proximité à l'échelle du territoire nécessiterait environ 91 agriculteurs, 17 maraîchers, sur 1581 hectares, rotation comprise.

La stratégie du PAT pour impulser ce mouvement de relocalisation vise dans un premier temps l'approvisionnement de la cuisine centrale et ses 45 sites scolaires (12 000 repas/ jour), ce qui nécessiterait en surfaces agricoles et en moyens humains, 31 agriculteurs, 6 maraîchers sur 558 hectares environ. En cohérence avec ses moyens d'action (le foncier disponible et maîtrisable), ce PAT se focalisera dans un premier temps sur l'approvisionnement en produits maraîchers et légumiers (objectif 50%) ainsi que les légumes secs, une filière étant en création autour de l'association MILPAT (lentilles notamment).

Il est toutefois nécessaire de rester vigilant sur le fait que la réalité économique suppose que les circuits de distribution soient diversifiés (au moins 5 clients/circuit), ces chiffres sont donc à multiplier par 5, soit 15 maraîchers sur 50 hectares. Il est primordial pour les producteurs de s'assurer plusieurs réseaux de distribution, un plutôt à faible valeur ajoutée mais très stable (restauration scolaire) et un à forte valeur ajoutée mais incertain (vente directe).

S'ajoute un projet de grande ampleur porté sur le territoire, la ferme du Moulas acquise par la mairie de Seysses. Cette propriété compte plus de 35 hectares et une bâtisse de près de 800 m². Les différents acteurs institutionnels concernés travailleront ensemble sur ce projet piloté par l'équipe municipale. Il est, pour l'instant, prévu d'installer 6 producteurs dont au moins un éleveur (caprins/ovins) et des maraichers. Le cahier des charges et la destination de la production sont en train d'être travaillés au niveau communal. Ils se dotent d'ailleurs, à ce titre, d'une stagiaire en aménagement du territoire pour faire les études de faisabilité et suivre l'évolution du projet.

Données à jour

A ces deux diagnostics s'ajoutent de nombreuses autres études pouvant être mobilisées pour comprendre tout l'enjeu du PAT sur le territoire du Muretain Agglo. En effet, en tant que thématique transversale, l'alimentation a été évoquée par différents services.

- ***L'aménagement commercial***

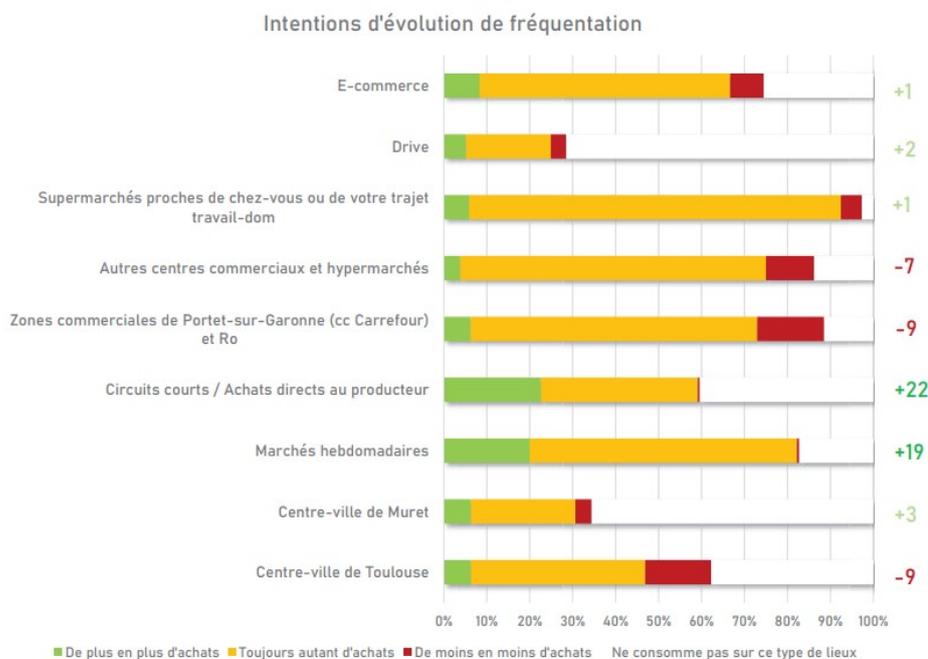
En 2021, le service de l'aménagement du territoire a travaillé sur les habitudes de consommation des habitants du Muretain Agglo, avec un axe sur les denrées alimentaires. La zone étant connue pour ses grands hypermarchés, et ses zones d'activités de grande envergure. Il est ressorti un désir de changer de modèle. Une évolution des pratiques

De nombreux commerces aspirent à s'implanter sur le territoire en circuit-court, ce qui va de pair avec l'évolution des pratiques souhaitée par les sondés. Comme cela est visible dans le diagramme ci-dessous, les achats directs au producteur ou en circuits courts gagnent 22 points face aux grands

zones commerciales, qui elles en perdent 9. Sans mettre en concurrence ces deux catégories de sites, c'est une donnée importante à prendre en compte pour montrer l'engagement des muretain dans cette démarche de PAT.

INTENTIONS D'EVOLUTION DE PRATIQUES

Les dynamiques soulignent l'intérêt pour les circuits courts et les marchés hebdomadaires, alors qu'une poursuite du repli de la fréquentation des sites de forte attractivité est à prévoir.



SCHEMA DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT COMMERCIAL – ENJEUX SCENARIOS - MURETAIN AGGLO – 4 MAI 2021 - 11

Les données recensées dans le cadre de la rédaction des PLU (plan local d'urbanisme) des communes et du SCoT (Schéma de cohérence territoriale) peuvent être très utiles pour cibler les zones à mobiliser pour l'installation des producteurs par exemple. Une cartographie précise des terrains communaux agricoles mais aussi de qualification des fermes privées est en train d'être réalisée par le système d'information géographique (SIG) du Muretain Agglo.⁶

- **La transition écologique**

Différentes actions sont menées par la transition écologique en lien avec l'évolution des pratiques alimentaires permettant de jauger et de travailler sur les composantes du PAT. En effet, une consultation citoyenne⁷ a été réalisée, dont plusieurs axes sont liés au PAT. Les habitants du territoire ont été amenés à se positionner sur leurs pratiques liées à l'alimentation mais aussi au gaspillage, à l'habitat, à la mobilité. Le Muretain a plusieurs quartiers classés en QPV, l'enjeu sur ces zones est de travailler avec les habitants tout en leur permettant de se réapproprier leur habitat.

Le PCAET du Muretain Agglo⁸, dans son axe 4 « préserver et valoriser les espaces et les ressources pour la qualité de vie des habitants », fournit, là encore, des éléments de contextualisation

⁶ Travail basé sur les données des déclarations de patrimoine des communes et les déclarations PAC pour les privés

⁷ <https://vivre.agglo-muretain.fr/transition-ecologique/le-plan-climat/ou-nous-en-sommes>

⁸ <https://vivre.agglo-muretain.fr/images/4.Transition-ecologique/Plan-climat/plan-d-action-climat-air-energie.pdf>

particulièrement intéressants. Ce diagnostic met en lumière les enjeux de vulnérabilité du territoire liée à la séquestration du carbone, à l'imperméabilité des sols, ou à la qualité de l'air.

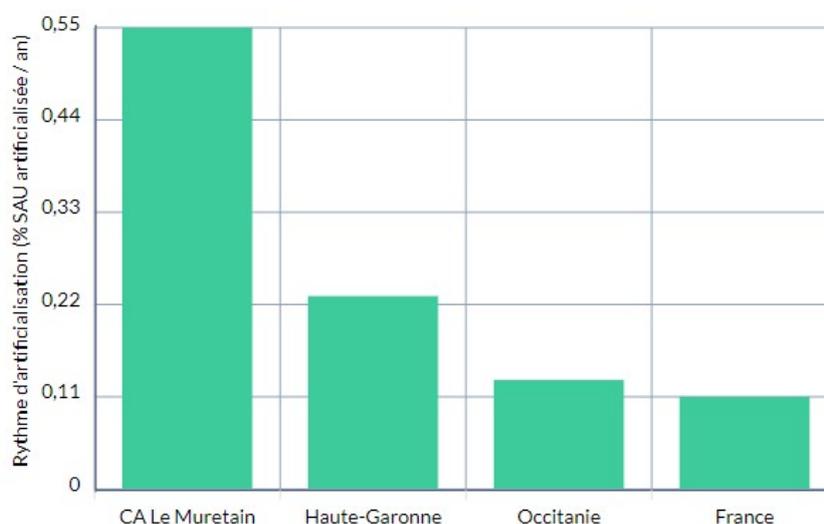
Les leviers mis en valeur sont notamment ceux liés aux changements de pratiques agricoles qui vont permettre d'œuvrer en faveur de l'environnement mais aussi de garantir une alimentation qui soit plus durable et bonne pour la santé des citoyens. La plantation d'arbres, de légumineuses, de haies ou encore l'épandage de compost en sont des exemples.

Crater⁹, le calculateur de résilience alimentaire créé par l'association Les Greniers d'Abondance, permet d'appuyer le travail mené au travers du plan climat, en mettant en valeur les contraintes liés à la politique foncière du territoire. Cet outil propose des idées de leviers à mettre en place qui sont très utiles pour notre diagnostic mais aussi pour travailler le plan d'action du PAT. On peut toutefois remarquer que le Muretain Agglo se trouve dans la moyenne nationale pour la conversion en agriculture biologique et la certification HVE (Haute Valeur Environnementale).

Rythme d'artificialisation

Le rythme d'artificialisation ([sources et règles de calcul](#)) correspond au ratio entre le nombre d'hectares agricoles, naturels et forestiers qui ont été artificialisés en moyenne sur un an sur une période donnée et la surface agricole utile productive disponible au début de la période. Cette valeur doit tendre vers zéro dans le cadre d'un objectif de zéro artificialisation nette.

Pour le territoire **CA Le Muretain Agglo**, le rythme d'artificialisation est supérieur à la moyenne française. La politique de préservation des terres agricoles doit être très renforcée, et ce d'autant plus si la surface agricole utile productive par habitant est insuffisante localement ou aux échelles de territoires supérieures.



⁹ <https://crater.resiliencealimentaire.org/diagnostic.html?idTerritoire=E-200068641>

Comment ma collectivité peut-elle s'améliorer ?

En visant un objectif **zéro artificialisation nette** de façon à **préserver les terres agricoles fertiles**, en activant les leviers suivants :

- ▶ Levier 1 : Observer le foncier agricole pour connaître et limiter son artificialisation
- ▶ Levier 2 : "Éviter" = protéger les terres agricoles
- ▶ Levier 3 : "Réduire" = concentrer l'aménagement au sein des espaces déjà artificialisés
- ▶ Levier 4 : "Compenser" = pour atteindre zéro artificialisation nette

- **Les accueils de loisirs associés à l'école (ALAE)**

Le pôle service aux familles de la communauté d'agglomération exerce les compétences Petite Enfance, Enfance et Parentalité à l'échelle du territoire dont les orientations politiques en matière d'éducation sont traduites au sein de son projet éducatif du territoire autour de 4 axes.

L'axe éco-citoyenneté met notamment en avant le travail de sensibilisation des équipes pédagogiques sur l'alimentation et la production alimentaire et les enjeux d'éduquer au « mieux manger » dès le plus jeune âge.

De nombreuses actions ont été menées sur le champ du gaspillage alimentaire et de l'impact de la consommation sur l'environnement. Les activités sont très variées, cela va de la revalorisation des déchets de la cantine en compost sur le regroupement pédagogique intercommunal (RPI) des Coteaux ou à Pinsaguel, la mise en place d'un EcoMiam récupérateur de restes à Portet, ou encore la recyclage des fruits non consommés à midi pour le goûter du soir à Saint Hilaire.

D'autres ont axé cette sensibilisation sur la plantation de jardins d'éveil comme à Saint Clar de Rivière, à Pins Justaret ou à Pinsaguel, qui ont d'ailleurs participé à la coupe de France des potagers. D'autres communes comme Muret ou Portet ont particulièrement axé leur travail sur la sensibilisation et la co-construction avec les enfants. En effet, à Muret les élèves ont eu la chance de visiter la cuisine centrale, de participer à l'élaboration des menus, de construire leur goûter, tandis qu'à Portet, ont même été désignés des « éco-délégués ».

Toutes ces initiatives sont toujours montées dans l'objectif de sensibiliser les enfants à l'éco-citoyenneté et donc de développer chez eux un véritable sens du bien manger, qui passe par la consommation de produits locaux, mais aussi biologiques, ou issus de l'économie circulaire. A Labarthe sur Lèze, un projet de valorisation de l'origine des produits des menus de la cantine a d'ailleurs vu le jour.¹⁰

¹⁰ Voir l'ensemble des actions menées sur le territoire en annexe 1 et 2



La cour de l'école de Pinsaguel pendant la coupe de France des potagers

- **Le tourisme**

Au travers du schéma de développement touristique, la transition alimentaire se fait ressentir sur le territoire et notamment au travers de l'engagement des acteurs du tourisme sur le Muretain. Le schéma de développement touristique, récemment voté, ayant décidé d'axer l'ensemble de sa politique sur l'éco-tourisme, il a été nécessaire de faire le tour et l'état des lieux de tous les membres actifs du réseau. Il s'est avéré que nombreuses exploitations agricoles se sont diversifiées pour être en capacité d'accueillir le grand public et de faire connaître le monde de l'agro-alimentaire.

A ce jour, le territoire compte 10 fermes pédagogiques, 40 points de vente directe ou quasi-directe, dont près de la moitié en vente directe à la ferme mais aussi 4 tables labellisées « tables et auberges de France » qui mettent en valeur les produits locaux. Des itinéraires gourmands ont d'ailleurs été mis en place pour pouvoir randonner de « fermes en fermes » et découvrir le patrimoine gourmand de l'agglo. L'office du tourisme a présenté sur son site un menu type pouvant être confectionné avec des produits spécifiquement vendus sur le territoire.¹¹

Ce diagnostic touristique a permis de repérer de nombreuses possibilités sur le PAT, et notamment la rencontre entre les acteurs du monde agricole et ceux identifiés par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) comme transformateurs ou revendeurs. L'Ecole Supérieure des Métiers se trouvant à Muret et le Muretain Agglo ayant une convention avec la CMA, il y a une véritable option sur la mise en réseau. Il y a déjà eu des actions menées par le passé sur la valorisation des produits locaux par des étudiants en formation sur les métiers de bouche (boulangerie, pâtisserie, boucherie) ou lors d'ateliers de cuisine de la Cité du Gout et des Saveurs de Haute-Garonne, elle aussi installée sur le territoire.

¹¹ <https://tourisme.agglo-muretain.fr/a-vivre-et-decouvrir/se-regaler/specialites>

Des données à compléter

Aujourd'hui, le Muretain Agglo base son Projet Alimentaire Territorial sur des données et des informations très nombreuses et surtout extrêmement transversales. En tentant d'unir toutes les forces vives du territoire, la collectivité a réuni tout ce vivier de connaissances et a su saisir les enjeux qui préfiguraient. Pour autant, il reste encore à identifier les fonciers potentiellement disponibles pour faire avancer la stratégie d'action. L'identification et la qualification des friches fait partie des priorités pour pouvoir avancer sur la structuration de filières locales et l'installation de nouveaux producteurs. La collectivité ayant entamé les démarches pour se doter de l'outil vigifriche développé par la DDT (Direction Départementale des Territoires) et la SAFER (Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural), ce diagnostic devrait rapidement s'effectuer.

La réflexion sur les zones agricoles privées reste entière. Tout d'abord, identifier celles qui sont disponibles ou risquent de l'être pour encourager et faciliter la transmission. Dans un second temps, qualifier l'existant pour avoir une vision exhaustive de ce qui existe sur le territoire et les filières locales pouvant être structurées. En réalisant un état des lieux complet de la production locale, la collectivité pourra plus facilement travailler sur l'approvisionnement de la restauration scolaire. Plusieurs pistes sont d'ores et déjà envisagées pour construire ce diagnostic avec des partenaires du PAT.

Descriptif détaillé du projet

Ces données ont permis d'identifier les atouts et opportunités du territoire comme le potentiel de relocalisation et la création de richesses attenantes mais également les faiblesses et menaces d'une agriculture déconnectée de son territoire. L'enjeu de ce PAT est bien d'amorcer un mouvement de relocalisation de l'agriculture en visant 3 objectifs stratégiques :

- Une structuration de la production locale (l'accompagnement à l'installation des porteurs de projets, la facilitation dans l'accès au foncier, la mise en place d'équipements logistiques structurants, la création d'emplois durables et non délocalisables)
- Une alimentation durable et responsable en restau hors domicile (l'approvisionnement de la cuisine centrale avec des produits durables et locaux, la valorisation des restaurateurs engagés dans une démarche durable, la formation aux métiers de la restauration, la sensibilisation en milieu scolaire)
- Une transition alimentaire pour tous (le développement des tiers-lieux nourriciers, la valorisation du patrimoine rural par l'éco-tourisme, la sensibilisation du grand public par l'évènementiel, doter le territoire de lieux emblématiques telles que des fermes pédagogiques, l'accompagnement des publics les plus éloignés)

Axe préliminaire : Co-construire, labelliser et animer le Projet Alimentaire Territorial du Muretain Agglo

Cette partie est fondamentale dans la candidature du Muretain Agglo car, à ce stade de la réflexion, il est primordial de pérenniser l'engagement des parties prenantes. En animant cette démarche, le PAT va se structurer et permettre de porter à la connaissance du grand public les actions menées sur le territoire. L'objectif est bien de faire du PAT un espace de dialogue, force de propositions, qui s'inscrit dans la durée et permette de valoriser des actions innovantes et ambitieuses.

Dans cette optique, le Muretain Agglo a identifié plusieurs actions à mettre en place avec l'ensemble des acteurs de la démarche :

- Mettre en place une gouvernance réunissant tous les partenaires de façon régulière, en identifiant les chefs de file sur les différentes thématiques.
- Entretenir un dialogue pérenne au sein du territoire avec les acteurs de l'agro-alimentaire au travers de formats adaptés aux différents profils.
- Formaliser les partenariats au travers de conventions.
- Partager les informations essentielles (listing, cartes, diagnostics, contacts de porteurs de projets, etc.) et être en capacité de les formaliser.
- Travailler sur un plan de communication pour faire connaître le PAT et renforcer l'adhésion des citoyens mais aussi des professionnels à la dynamique de transition agricole et alimentaire.
- Co-construire un plan d'action structuré avec les parties prenantes, ainsi qu'un dispositif de suivi et d'évaluation.

Finalement, à terme l'objectif de cette structuration et de cette animation est de labelliser un projet cohérent et de le pérenniser pour le rendre efficient. Au travers de la labellisation de son PAT, le

Muretain Agglo pourra véritablement sceller l'engagement de ses partenaires mais aussi renforcer le sentiment d'appartenance à un projet global.

La mission de coordination et d'animation sera assurée par la collectivité avec des moyens internes et, ponctuellement, de l'ingénierie externe pourra être sollicitée. Les moyens tendront à se renforcer au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Livrables

- Dossier de labellisation de niveau 1
- Schéma de gouvernance : rôle et composition des instances de pilotage et de suivi, formalisation des partenariats, identification de chefs de file, etc.
- Plan de communication global sur le PAT (supports et cibles)
- Programme pluriannuel d'animations territoriales autour de l'agriculture et de l'alimentation
- Programme d'actions opérationnelles et outils de suivi et d'évaluation
- Feuille de route co-construite avec les partenaires et validée politiquement

Axe 1 : Vers la structuration de filières productives locales

Cet axe de travail vise à favoriser le développement d'activités de production alimentaire sur le territoire, tout en facilitant la logistique mais aussi le recrutement ou l'accès au foncier. L'installation agricole en zone périurbaine, coincée entre le développement urbain et l'agrandissement des dernières fermes, est prise dans de nombreuses contraintes. Pourtant, force est de constater que les changements sociétaux des dernières années ont conduit à l'expansion de ce phénomène et ont impulsé de nombreuses reconversions vers des modes de vie plus vivriers.

La pression foncière et l'évolution technologique implique que les agriculteurs deviennent des entrepreneurs développant leur capacité d'adaptation pour tirer profit de cette proximité avec la ville. C'est le souhait de nombreux porteurs de projets sur le Muretain, qui profitent de la dynamique actuelle de transformation sociétale notamment sur le secteur de l'aéronautique.

En structurant une production locale, la communauté d'agglomération a les moyens de faire se rencontrer les piliers du monde agricole et les arrivants, néo-ruraux forts de propositions et apportant de nouveaux savoirs. Malgré un monde agricole ultra-politisé, tous ont un même objectif : nourrir leurs concitoyens. Et c'est avec cette idée en tête que les collectivités territoriales ont la capacité de redonner à leurs territoires leur ambition vivrière d'antan.

La mise en place de cet écosystème agricole du Muretain a vocation à passer par différentes actions :

1.1 L'accompagnement des candidats à l'installation, la diversification ou la reprise d'une ferme

Pour les candidats, s'installer en secteur périurbain peut apparaître comme une opportunité du fait d'une zone de chalandise (clientèle de « locavores » et potentiel de la restauration hors domicile) importante. Néanmoins, la réussite d'une installation tient pour beaucoup à la qualité du candidat, la solidité de son projet professionnel (qui va de pair avec celui de vie) sa connaissance du métier (beaucoup sont des candidats non issus du milieu agricole dits « hors cadre familial ») et de sa

capacité à s'organiser pour produire mais aussi écouler sa marchandise, dans le même temps que l'installation.

L'agglomération s'appuiera sur des expertises en assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour accompagner la sélection des candidats au moyen de cahiers des charges présentant les attendus du projet (pratiques agricoles durables, modèle économique, engagement dans la vie locale, intérêt pour produire pour la RHD, engagement certification environnementale AB ou HVE niveau 3), le lieu d'installation, son potentiel, ses atouts et ses contraintes. L'engagement des candidats dans ces démarches de certification ou labellisation fera l'objet d'une ingénierie de financement idéalement portée dans une démarche collective.

Une fois sélectionné, le candidat bénéficiera d'un accompagnement structurel sur les plans technique et social, lui permettant la consolidation du modèle économique, la recherche de financements, la définition des circuits de distribution. La possibilité d'écouler une partie de sa production au niveau de l'approvisionnement de la cuisine centrale pourrait être une opportunité.

Un accompagnement juridique est attendu par l'Agglo en matière de montage opérationnel, notamment pour bâtir les conventions qui vont lier communes et agriculteurs (bail rural, dont bail environnemental, exonération de TFNB, mais aussi recours à une structure d'insertion par l'activité).

L'enjeu pour toutes les parties prenantes est bien de dessiner les contours d'une installation viable, pérenne économiquement et engagée dans des pratiques agricoles durables « compatibles » Egalim 1 et 2 et « climat et résilience ». Les communes partenaires peuvent voir dans ces installations potentielles le moyen d'engager des projets de développement local contribuant à leur vitalité ; c'est dans cette optique qu'elles seront accompagnées afin de produire toutes les aménités positives possibles.

Au travers de cet accompagnement, l'idée est de proposer un accompagnement à la création d'entreprise agricole, et de mettre en réseau un écosystème n'ayant pas forcément l'habitude de travailler ensemble.

Les porteurs de projets auront ainsi les atouts pour construire un modèle économique viable et vertueux.

La communauté d'agglomération, aux côtés de ses partenaires, mène un groupe de travail sur l'installation est même déjà en place depuis plusieurs années. Un volet agricole a été intégré lors du dernier évènement du 17 mai 2022 qui a réuni les partenaires et les porteurs de projets à Portet sur Garonne lors du salon de la création d'entreprise.

1.2 La qualification du foncier disponible et la facilitation dans l'accès au foncier

Les 66 hectares communaux présentant un potentiel de retour à l'activité agricole sont à qualifier. Le parti-pris est de concentrer **l'accompagnement sur l'installation de petites unités** (maraîchages ou petits élevages), les plus en phase avec le projet alimentaire. Il s'agit d'expertiser ces parcelles (communes et futurs agriculteurs) pour en évaluer l'accessibilité physique et la circulation des engins agricoles, les besoins en équipements de matériel d'irrigation et d'électricité, les contraintes réglementaires (PPRI, zones classées..), et de voisinage (besoins de clôture), ainsi que le potentiel agronomique, les précédents culturels (plus ou moins favorables à une installation rapide par exemple sous label « Agriculture Biologique »..).

A ces terrains repérés dans le diagnostic effectuée en 2019, s'ajoutent deux projets communaux d'envergure présents sur le territoire : la ferme du Moulas à Seysses et le château des Confluences à Pinsaguel. Ces deux espaces structurants du PAT ont la volonté de s'inscrire dans la démarche et de devenir des lieux emblématiques de la transition agricole du territoire. La commune de Seysses possède 36 hectares de très bonnes terres agricoles ayant la capacité d'accueillir une production maraîchère de qualité. La zone fait d'ailleurs l'objet d'un travail avec la SAFER, pour construire le cahier des charges et accompagner à l'implantation de producteurs. Aujourd'hui l'objectif est de créer une ferme polyvalente avec du maraichage, de l'élevage, mais aussi d'expérimenter de nouvelles productions encore peu connues, comme le houblon. Pinsaguel, autour de son château, dispose d'une surface agricole moindre, mais d'un équipement immobilier très prometteur, pouvant devenir la figure de la transition, proposant des espaces-tests et des ateliers pédagogiques.

Au-delà de ces espaces identifiés, le PAT a la vocation de cibler des friches que l'on peut qualifier « d'opportuniste », qui ne servent pas à la production agricole, pour encourager leur remise en culture. En effet, le nombre de porteurs de projets étant bien plus élevés que les terrains disponibles, il est primordial de sensibiliser et d'encourager les propriétaires privés à s'engager en faveur du territoire et accompagner la prise de responsabilités sur ces zones en déshérence. Le Muretain Agglo pourrait devenir une interface entre les porteurs de projets et les cédants proches de la retraite en lien avec les acteurs spécialisés sur l'accompagnement dans l'accès au foncier et, à cet effet, créer un réseau de l'installation.

1.3 La mise en place d'équipements logistiques structurants

La collectivité souhaite étudier l'opportunité de l'émergence d'un équipement logistique avec différents volets. La légumerie est au cœur de la réflexion, rempart essentiel pour avancer sur les exigences règlementaires (Egalim 1 et 2) au sein de la cuisine centrale, qui aujourd'hui n'est pas équipée correctement pour recevoir des fruits et légumes en circuits courts. Ce n'est pas l'unique outil nécessaire, en effet, la création de salles d'abattage et de découpe serait un levier pour permettre de relocaliser l'élevage et de favoriser l'approvisionnement local de la viande. La question des cellules d'abatage mobiles a été évoquée pour répondre aux difficultés rencontrées par les éleveurs : pénurie d'abattoir, stress des bêtes durant le transport, coût d'acheminement, qualité de la viande, etc. Cette méthode alternative propose un cercle vertueux conciliant respect du bien-être animal et amélioration des conditions de travail des producteurs.

Au préalable, il est nécessaire d'effectuer un état des lieux de l'existant à une échelle territoriale plus large que l'EPCI, cela peut-être le département, la région, la qualification du local n'est pas encore effectuée. Le Muretain Agglo vient d'intégrer un projet territorial d'envergure : l'Ecopôle Alimentaire Tolosan. Ce projet a vu le jour grâce à la rencontre entre 3 acteurs privés de la région toulousaine qui souhaitaient candidater à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires » du PIA 4 : l'INP de Purpan, l'INRAE et Cocagne Alimen'terre.

Afin d'optimiser leur chance de réussite, ces trois acteurs ont fait le choix de s'associer et de mettre en place un espace de coopération proposant 17 laboratoires ouverts et de nombreux projets innovants. 5 EPCI (Toulouse Métropole, le Sicoval, la Communauté de Communes du Volvestre, le PETR du Pays Tolosan et le Muretain Agglo) sont partenaires au travers de leurs PAT et cela enclenche une véritable dynamique territoriale structurante au sein de laquelle pourront se déployer de nouveaux projets. Des équipements logistiques prennent tout leur sens dans des démarches comme celles-ci, qui créent un dialogue avec d'autres partenaires institutionnels mais aussi des acteurs privés.

Toutefois, en amont du projet il faudra étudier précisément les besoins et attentes des producteurs et des clients (RHD et autres) de sorte à travailler ensemble sur une solution qui répondent à la demande des partenaires. Plusieurs scénarios de montage juridique, de modèle économique et de localisation devront être explorés et discutés avec les partenaires. La possibilité d'un système mixte, où les producteurs pourraient utiliser cet outil pour fournir la restauration collective mais aussi pour transformer leurs produits et ainsi créer de la valeur ajoutée.

La ferme du Moulas de la commune de Seysses dispose de foncier et de 800m² de bâti aménageable constituant une opportunité à intégrer à la réflexion. Une partie pourrait être dédiée à cet outil logistique (légumerie, découpe, conserverie, semoulerie, etc.) et une autre pourrait faire l'objet d'un aménagement à visée pédagogique. Cette phase de faisabilité et de dimensionnement serait confiée à un prestataire dans la mesure où un co-financement serait trouvé.

1.4 La création d'emploi durables et non délocalisables

Une agriculture intégrant les trois dimensions de la durabilité (écologique, économique, sociale) concilierait l'intérêt des producteurs et l'intérêt général. Créatrice d'emplois attractifs, elle serait respectueuse de l'environnement et viable économiquement. Socialement responsable, elle permettrait au producteur de vivre de son travail plus décemment de son travail.

En effet, en développant une agriculture nouvelle, plus proche d'un modèle paysan, le Muretain Agglo, au travers de son PAT, aurait la capacité de créer de nouveaux emplois stables. Le maraichage, aujourd'hui fléché par le PAT, à l'instar de l'élevage, est plus facile à installer, et demande plus de main d'œuvre.

L'ensemble de ces emplois pourraient également convenir à des publics en parcours d'insertion et intégrer les associations locales. C'est le cas par exemple de « l'excubateur » qui travaille avec les détenus de la prison de Muret sur un projet maraicher.

Livrables

- Programme de soutien à l'installation de producteurs
 - Fiche de caractérisation des parcelles (eau, électricité, potentiel, contrainte, atout.)
 - Etude de faisabilité action par parcelles identifiées
 - Cahier des charges pour appel à candidature
 - Fiche candidat et grille de sélection (type AFOM)
 - Montage juridique (convention, bail rural qualifié,...)
 - Parcours d'accompagnement (qui fait quoi selon étape du projet, suivi des demandes, partage d'information, orientation des candidats à l'installation...)
- Etude d'opportunité à la création d'un outil logistique
 - Diagnostic des équipements de première transformation existants
 - Diagnostic des besoins et recueil des attentes (producteurs, cuisines centrales communautaires, autres clients, volet logistique réception/expédition...)

- Production de plusieurs scénarios de dimensionnement, de localisation, de montage juridique et financier, coût d'investissement et de fonctionnement associés.

Axe 2 : Vers une alimentation durable et responsable en restauration hors-domicile

2.1 La cuisine centrale, un levier pour mieux consommer

Avec près d'1,7 millions de repas produits annuellement, le Muretain Agglo a une puissance d'achat qui pourrait être réinjectée dans l'économie locale/régionale, maraîchère pour l'achat de légumes, fruits, céréales, voire légumineuses, visant en priorité les produits nécessitant peu de transformation.

Politique d'achat et accompagnement au changement des pratiques d'alimentation

Cet axe du PAT porte sur une politique d'approvisionnement visant une introduction plus importante de produits de qualité et durables, dont les produits biologiques, dans la politique d'achat de la cuisine centrale en intégrant les facteurs techniques, financiers et juridiques, ainsi que les facteurs comportementaux et sociétaux.

La levée de freins doit être accompagnée et pensée collectivement au moyen d'une AMO en associant toutes les parties prenantes. Elle suppose de réaliser un diagnostic des contraintes et de préconiser les adaptations à envisager pour chaque maillon de la chaîne de valeur, de l'approvisionnement à la consommation finale :

- Amélioration des pratiques de sourcing en vue d'élargir l'approvisionnement en fonction du rythme et des capacités des producteurs et fournisseurs, des contraintes d'organisation techniques et des capacités humaines de la cuisine centrale : acheteur, responsable de la cuisine (préparation des légumes, diversification avec introduction de légumineuses, lentilles, pois cassés...).
- Utilisation du levier rédactionnel et d'allotissement des marchés publics et recours aux principes d'une commande éco responsable (cahier des charges de marchés, grille d'analyse des réponses, formation des services opérationnels, méthodologie et renforcement des pratiques d'allotissement, ...).
- Accompagner et soutenir les changements de pratiques alimentaires en luttant contre le gaspillage alimentaire et en proposant une diversification des protéines dans le respect l'équilibre alimentaire et des recommandations nutritionnelles du GEMRCN.
- Mettre en place des expérimentations d'approvisionnement en circuit de proximité sur les temps de vacances, propices à l'introduction de produits durables et /ou biologiques en raison d'un volume de repas plus faible, ceux-ci s'élevant à 2500 repas par jour sur 110 jours de congés (soit 27 500 repas). Les productions maraîchères durables et de saison ne nécessitant pas de transformation préalable seront prioritairement visées : courgette, tomate, carotte, céleri, concombre, kiwi, pomme, poire.

Identifier des producteurs engagés dans des pratiques durables pour approvisionner la cuisine centrale en :

- Animant une démarche collective logistique pour coordonner un calendrier de production, une organisation logistique (récolte, stockage, livraison) et permettre l'approvisionnement en « même point /même temps ». A cette fin, le collectif Nourrir la Ville s'engage à mettre à disposition sa nouvelle plateforme logistique basée à Rieux Volvestre.
- Développant les visites des cuisines centrales pour les parents d'élèves, mais également les visites pour des groupes scolaires.
- Anticiper la loi 2021-1104 du 22 août 2021 « Climat et Résilience » avec l'achat de produit issus du commerce équitable (café, thés, sucre pour les prestations)
- Mettant en place des formations des cuisiniers pour appréhender différemment les plats sans protéine animale avec des légumineuses afin de garantir toujours l'équilibre alimentaire et les apports nutritionnels des enfants

En effet, pour appréhender au mieux la loi 2021-1104 du 22 août 2021 « Climat et Résilience », il a été proposé, dès 2017, un menu végétarien tous les jours dans les cantines scolaires. Pour améliorer ses pratiques, la cuisine centrale propose régulièrement de nouvelles recettes à partir de légumineuses pour que cette alternative soit plus attractive pour le public scolaire. Il y a un vrai enjeu sur ce sujet, et l'objectif au travers du PAT, est de démocratiser ces options pour réduire la consommation de viande issue d'industries très polluantes et peu respectueuses du bien-être animal.

2.2 Education alimentaire et lutte contre le gaspillage : tous acteurs du changement

Il va être question de piloter et animer un espace de dialogue et de co-construction « Mangeons bien, Mangeons muretain ». En réunissant toutes les parties prenantes (les équipes d'animation, Animateurs ALAE, diététicienne, référents restauration, parents) il est possible d'accompagner les enfants sur l'acceptation des changements d'habitudes alimentaires, autour de critères partagés et objectifs conformes aux objectifs du PAT. Ce pourrait également être un lieu de mise en révision des recettes non appréciées.

- Le restaurant scolaire représente un terrain d'action prioritaire en raison du rôle essentiel qu'il joue dans l'éducation et l'équilibre alimentaire des enfants. La formation des personnels de cantine et animateurs est indispensable pour appréhender ces enjeux et favoriser la mise en place d'ateliers d'éveil et de sensibilisation auprès des enfants de manière ludique. Les goûts et les saveurs
- L'intérêt de consommer des fruits et légumes de saison
- Qu'est-ce qu'un repas équilibré ?
- Que doit contenir mon assiette ?
- Où trouve-t-on des protéines ?
- Quels sont les impacts sur la planète ? sur notre santé ?

La visite de fermes (éleveurs, maraichers, apiculteur) peut permettre de recréer du lien entre producteurs et consommateurs. En effet, le rapport à la faune et à la flore, a beaucoup disparu et il est souvent être difficile pour des enfants de déterminer la provenance et de caractériser les aliments de leur assiette. En ce sens, la sensibilisation en milieu scolaire peut permettre de travailler sur le respect du produit, sur la saisonnalité, mais aussi sur le métier d'agriculteur. En s'adressant aux

enfants, indirectement la collectivité a les moyens de toucher le plus grand nombre. Les formats ludiques, appréciés des plus jeunes, vont rester dans les têtes et vont être repartagés plus tard.

il y a aussi un véritable travail à mener sur la sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès des plus jeunes. En formant aux éco-gestes pour limiter le gaspillage lors de la distribution des repas, en adaptant les proportions, en réalisant des pesées des déchets en fin de service (Association 3PA Mon restau responsable), en sensibilisant au tri, au gaspillage du pain, toutes ces actions vont être des leviers efficaces pour mobiliser les scolaires.

Afin de sensibiliser les familles au gaspillage., un système de réservation des repas et une politique tarifaire incitative ont été mis en place afin d'ajuster au mieux la quantité nécessaire de repas. De plus, il y a une volonté au Muretain Agglo de mettre en place une dynamique vertueuse au sein de laquelle les restes non consommés seraient revalorisés.

Afin de minimiser sa production de déchets lors de l'acheminement des repas, le Muretain Agglo a décidé d'éliminer les barquettes jetables en polypropylène pour tous les hors d'œuvre depuis 2012. Des bacs en inox réutilisables les ont remplacés, et ont vocation à se généraliser pour l'ensemble des plats et desserts.

2.3 Valorisation des professionnels engagés dans une démarche d'alimentation durable

Aujourd'hui, les professionnels de la restauration et de la vente directe, engagés dans une démarche de qualité de l'alimentation et de proximité sont valorisés tout particulièrement au travers du tourisme. Le Muretain Agglo ayant voté la mise en place d'un schéma écotouristique, présentant notamment un axe sur l'agritourisme, ils ont la possibilité de se faire connaître par les guides existants, mais aussi de se faire accompagner dans des démarches de labellisation. En poursuivant cette démarche, le PAT, au travers du levier touristique, a vocation à mettre en réseau ces acteurs par des « routes gourmandes » destinées aux touristes et excursionnistes. Par ce biais-là, la consommation en circuit-court est mise en valeur au travers du patrimoine culturel riche dont dispose le territoire. C'est une véritable plus-value pour les producteurs, pour les consommateurs, mais aussi pour les pouvoirs publics.

Au travers d'un plan de communication global, la collectivité souhaite mettre en valeur le travail des professionnels de la restauration hors domicile engagés dans une démarche vertueuse. Les acteurs qui s'investissent dans l'approvisionnement local, la lutte contre le gaspillage alimentaire, ou encore l'accès à une alimentation de qualité pour les publics en difficulté.

Le PAT a la volonté de mettre en avant ces entreprises qui s'engagent en les faisant connaître au grand public. Des ateliers auprès des élèves et leurs parents pourraient permettre d'expliquer leur manière de travailler. Pour intégrer les professionnels dans la démarche territoriale ils pourraient prendre part aux « commissions menus » des écoles.

Face au budget contraint de la collectivité, il est compliqué pour la cuisine centrale de s'approvisionner en circuit court auprès des agriculteurs locaux à un tarif rémunérateur. Pour autant, les producteurs qui souhaiteraient s'associer trouveraient un intérêt économique dans la valorisation de leur travail, dans la mise en relation avec le grand public, la structuration d'un réseau des acteurs de la transition alimentaire du territoire. Les quantités importantes et la capacité à planifier la demande de la restauration scolaire vont faciliter la négociation des tarifs auprès des producteurs.

Le projet des « Assises de l'alimentation » permettra aux différents acteurs de se rencontrer et de valoriser leur travail autour d'un moment ludique. Ces événements apparaissent comme des leviers de changement permettant de sensibiliser le grand public à ces questions sociétales.

Livrables

- Plan de financement de l'approvisionnement de la cuisine centrale avec plus de produits locaux et durables.
- Commande publique : projet d'allotissement et de rédaction des marchés d'approvisionnement
- Projets agro-touristiques et cartographie des futures « routes gourmandes »
- Plan de communication visant à mobiliser les professionnels et valoriser les actions des acteurs engagés
- Diagnostic des capacités productives des producteurs du territoire

Axe 3 Vers une transition alimentaire pour tous

L'objectif est d'entreprendre une transition alimentaire au sein la collectivité, sans creuser les inégalités. En effet, face aux défis écologiques, les solutions proposées sont souvent très ambitieuses mais aussi extrêmement coûteuses, et la transformation sociétale ne doit pas s'adresser uniquement aux classes les plus aisées.

L'enjeu pour le Muretain Agglo s'inscrit dans l'accompagnement de ses citoyens vers la transition alimentaire. C'est d'autant plus important pour permettre aux publics les plus éloignés d'accéder à une alimentaire saine et équilibrée. De nombreuses opportunités existent sur le territoire, et peuvent être mobilisées pour s'adresser au plus grand nombre.

3.1 Faire du Muretain un « territoire du gout et des saveurs »

L'Ecole Supérieure des Métiers située sur la commune de Muret, a les moyens de former de nombreux jeunes sortis des circuits de formation dit « classiques », en reconversion ou en réinsertion. En encourageant et en facilitant l'accès à ces formations, le PAT pourra promouvoir ces métiers auprès des publics éloignés et leur permettre de travailler avec des produits de qualité. Plusieurs actions ont déjà été menées avec des producteurs locaux, comme l'utilisation de farines par les apprentis boulangers.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) de Haute-Garonne a rejoint, en 2021, la Cité du Gout et des Saveurs¹². Ce concept innovant est soutenu par le réseau national des CMA et a l'objectif de promouvoir la filière de l'artisanat, de l'alimentaire et de valoriser les produits du terroir. Il met en avant une vision de l'alimentation et de la gastronomie saine et de qualité auprès des professionnels et du grand public en mettant en place des ateliers culinaires.

En collaboration avec la CMA, le PAT du Muretain Agglo souhaite mettre en place des projets avec les écoles et les quartiers prioritaires, pour les sensibiliser à une cuisine saine et accessible par le biais de ses cuisines.

¹² <https://citedugout31.fr/qui-sommes-nous/>

3.2 Nourrir la ville

Donner de la place aux espaces nourriciers dans les aires urbaines est un enjeu pour les collectivités et associations. Répondant à des enjeux sociaux et écologiques, la création de zones vivrières telles que des jardins partagés, de la plantation d'arbres fruitiers, des espaces-tests agricoles, etc. est un puissant levier de reconnexion entre la production et la consommation.

Au-delà de la production de nourriture, ces différents espaces sont des vecteurs de liens sociaux au sein desquels s'épanouissent les citoyens. Pensées à l'échelle des bassins de vie, les activités que proposent ces lieux d'un nouveau genre sont adaptées aux besoins locaux. De manière générale, ces actions sont portées par des associations de quartiers au plus près des réalités des habitants. La collectivité a la volonté d'appuyer ce type de projet, à l'image des jardins partagés de Delpech. Situé dans une zone QPV de Muret, cette démarche, avec l'appui de Terreau'ciel¹⁴, a réussi à rassembler des citoyens de divers milieux socioculturels.

Au travers du PAT, le Muretain souhaite encourager et soutenir des actions qui font des habitants des acteurs proactifs de leur production nourricière.

3.3 Des lieux incontournables

Le schéma d'éco-tourisme validé par le Muretain Agglo en 2020 a approuvé la mise en place de tout un circuit « gourmand » qui va permettre d'allier découverte du patrimoine rural avec visite de fermes en dynamique de circuits courts. Cette démarche a vocation à se généraliser au plus grand nombre de professionnels pour permettre aux touristes, mais aussi aux locaux, de découvrir ce qui fait la richesse du territoire.

Des lieux se dessinent pour devenir des démonstrateurs du projet alimentaire territorial de par leurs spécificités, à l'image de :

- La ferme du Moulas, acquise en 2022 par la commune de Seysses, a le projet de devenir une ferme pédagogique regroupant une dizaine de producteurs diversifiés (légumes, fruits, caprins, etc.) et de la vente directe.
- Le campus des transitions, au sein du château des confluences, propriété de la commune de Pinsaguel, va proposer des expériences innovantes sur la production et la fabrication des aliments. La mairie s'appuiera notamment sur les producteurs aquaponiques voisins et l'épicerie solidaire placée au centre du village.
- La cité du Gout et des Saveurs, en lien avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat¹⁵.
- Le Campus de Lamothe, propriété de l'école d'ingénieurs de Purpan, installée à Seysses, qui est en pleine transition et va s'afficher comme un modèle d'innovation mais a aussi l'ambition de produire des yaourts pouvant fournir la cuisine centrale.

L'objectif du travail partenarial avec les communes est d'engager une dynamique avec l'ensemble des équipes municipales pour que le territoire soit maillé de projets porteurs de sens et témoins de l'implantation locale du PAT.

¹⁴ Bureau d'études en agriculture urbaine basé à Toulouse

¹⁵ Précédemment évoqué

3.4 La sensibilisation des plus jeunes

La cuisine centrale apparaît donc comme un excellent levier pour faire évoluer les pratiques et sensibiliser les enfants à ces enjeux. En effet, en proposant des menus les plus locaux et durables possibles, les cantines vont permettre que tous les enfants de la collectivité aient accès à une alimentation raisonnée à un coût maîtrisé. Cette démarche lutte contre les inégalités sociales et assure l'accès à tous les enfants à un repas sain et varié au moins une fois par jour.

De la même manière, des événements tels que les assises de l'alimentation vont permettre de d'échanger autour de l'importance des bonnes habitudes et pratiques alimentaires dès le plus jeune âge dans un cadre familial. L'idée est de réunir dans un même espace grand public et professionnel autour d'une thématique fédératrice. A plus long terme, l'organisation de forums types foires agricoles présentant des animaux, des éleveurs, pourrait rentrer dans le projet, en sachant que ce sont des leviers populaires.

Au-delà de la sensibilisation, la collectivité joue un rôle dans la prévention de l'ensemble des publics sur les risques liés à une mauvaise alimentation. La promotion du bien manger, enjeu de santé publique, s'affirme comme un moyen de lutter contre la précarité alimentaire.

Livrables

- Recensements et cartographie des tiers-lieux nourriciers, des jardins partagés, des potagers collectifs existants sur le territoire
- Programme de développement des espaces nourriciers (objectifs ? qui ? comment ?)
- Repérage des lieux et initiatives communales et/ou associatives incarnant le PAT du Muretain
- Programmation d'événements à destination du grand public (ciné-débats, ateliers, assises, etc.)
- Proposer un catalogue des possibilités d'actions nourricières à mener en territoire péri-urbain et des acteurs disponibles pour les accompagner.

Partenaires impliqués et leurs contributions

Nom du partenaire	Statut juridique	Contributions (politique, technique, financière, etc.)	
		Acquises	En cours
Conseil départemental	Collectivité territoriale	<p>Politique : membre du comité de pilotage.</p> <p>Technique : soutien technique ATD + conseiller agroenvironnement.</p> <p>Collaboration sur le développement du tourisme durable avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT).</p>	<p>Financière : financement d'une étude d'opportunité pour un outil logistique.</p> <p>Politique : membre des futures instances de travail.</p>
Conseil régional	Collectivité territoriale	<p>Politique : membre du comité de pilotage.</p>	<p>Politique : membre des futures instances de travail.</p> <p>Financier : veille sur les appels à projets et contact direct avec la DELTAA. Soutien au travers du CTO.</p>
DRAAF	Service déconcentré de l'état	<p>Politique : membre du comité de pilotage.</p> <p>Financier : enveloppe de 80 000€ pour financer de l'ingénierie.</p> <p>Technique : soutien dans la construction du dossier de labellisation.</p>	<p>Politique : membre des futures instances de travail.</p>
DDT	Service déconcentré de l'état	<p>Politique : membre du comité de pilotage.</p> <p>Technique : accompagnement dans le montage du projet.</p>	<p>Politique : membre des futures instances de travail.</p>
Chambre des métiers et de l'artisanat	Chambre consulaire	<p>Politique : membre du comité de pilotage.</p> <p>Technique : signature d'une convention de travail partenarial sur le parcours du créateur.</p>	<p>Politique : membre des futures instances de travail.</p> <p>Technique : convention partenariale à étoffer et enrichir.</p>
Chambre	Chambre	<p>Politique : membre du</p>	<p>Technique : potentielle</p>

d'agriculture	consulaire	comité de pilotage.	convention de partenariat pour travailler conjointement sur le diagnostic de la production locale. Politique : membre des futures instances de travail.
CIVAM	Association	Politique : lettre de soutien au projet.	Politique : membre des futures instances de travail.
100 ^e singe	Association	Politique : lettre de soutien au projet. Technique : signature d'une convention de travail partenarial sur le parcours du créateur partie agricole. Opérationnel : espace-test sur le territoire.	Politique : membre des futures instances de travail.
INP Purpan	Etablissement d'enseignement supérieur privé	Politique : soutien au projet, participation au consortium d'Ecopôle Alimentaire Tolosan.	Politique : membre des futures instances de travail. Technique : projet de production de yaourts sur le site de Lamothe à destination (notamment) de la cuisine centrale.
ADEAR	Association	Politique : lettre de soutien au projet. Technique : signature d'une convention de travail partenarial sur le parcours du créateur partie agricole.	Politique : membre des futures instances de travail.
3PA	Association	Politique : lettre de soutien au projet. Technique : convention partenariale de promotion et d'accompagnement de la transition écologique.	Politique : membre des futures instances de travail.
INRAE	Institut de recherche	Politique : porteur du consortium EAT aux côtés de l'INP de Purpan et Cocagne Alimen'terre, dont le Muretain Agglo est	Technique : projet de collaboration sur des « living labs » (laboratoires vivants) dans le cadre d'Occitanum. Politique : membre des futures

		signataire.	instances de travail.
SAFER	Société d'aménagement foncier	Politique : soutien au projet.	Technique : potentielle convention de partenariat pour travailler conjointement sur l'accès au foncier. Politique : membre des futures instances de travail.
Bio Ariège Garonne	Association	Politique : lettre de soutien au projet.	Politique : membre des futures instances de travail.
Milpat Sud-Garonne	Association	Politique : lettre de soutien au projet.	Politique : membre des futures instances de travail.
Terres de Liens	Association	Politique : lettre de soutien au projet.	Politique : membre des futures instances de travail.
Cocagne Alimen'terre	Association	Politique : porteur du consortium EAT aux côtés de l'INP de Purpan et l'INRAE, dont le Muretain Agglo est signataire + soutien global au PAT.	Politique : membre des futures instances de travail. Technique : travail conjoint autour de la plateforme logistique de Salles-sur-Garonne.
Hum'agri	GIEE	Politique : lettre de soutien au projet.	Technique : structuration d'une production de fruits et légumes dédiée à la cuisine centrale.
Co-mains	Association	Opérationnel : plusieurs acteurs du collectif sont parties prenantes au PAT (Macadam Garden, Le Poisson Maraicher, les Zero'ines, 3PA, Labo Binette, le Cageot Toulousain, Nourrir la Ville, 100 ^e singe, territoire actif, etc.)	Politique : soutien au projet à formaliser (association en cours de structuration)
Jeunes agriculteurs	Syndicat agricole	Opérationnel : diffusion de nos événements auprès de leurs adhérents.	Politique : membre des futures instances de travail.
ADEME	Etablissement public à caractère industriel et commercial	Financier : contrat d'objectifs territorial (COT) pour la période 2022/2026.	Financier : financement de projets concrets et ambitieux dans la transition écologique et énergétique.

ANRU	Etablissement public à caractère industriel et commercial		Financier : candidature à des appels à projets sur les QPV de Muret.
Terreauciel	Bureau d'études	Opérationnel : à l'origine du projet de jardin partagé de Delpech (QPV)	Politique : membre des futures instances de travail.

Calendrier d'action prévisionnel

Dates (périodes)	Actions	Etat d'avancement (programmé, en cours, terminé)	Etapes clefs
Avril 2022	Conventions de partenariats parcours du créateur	Terminé	12 conventions ont été signées dont 3 partenaires du monde agricole et alimentaire.
Mai 2022	Entrée dans le consortium de l'Ecopôle Alimentaire Tolosan	Terminé	En attente de la réponse à la candidature (septembre 2022) pour entrer dans seconde phase.
Mai 2022	Premier « salon du créateur » avec un volet spécialement dédié à l'agriculture	Terminé	Très bonne fréquentation donc renouvellement de l'évènement en octobre 2022.
Juin 2022	Expérimenter une application de lutte contre le gaspillage alimentaire.	En cours	En cours de développement sur la cuisine centrale d'Eaunes. Expérience à multiplier sur les autres cuisines du territoire et auprès des restaurateurs.
Juillet 2022	Participer à des voyages de presse.	En cours	Organisé les 8, 12, 13 juillet. Expérience à réitérer.
Septembre 2022	Renforcer les moyens humains internes mobilisés sur le PAT.	En cours.	Signature de la convention avec la DRAAF. Recherche de financements extérieurs.
Deuxième semestre 2022	Visiter des outils logistiques de transformation des matières premières.	Programmé	Prévu sur la micro-plateforme de Salles-sur-Garonne. En cours d'organisation (logistique importante).

Octobre 2022	Deuxième session du « salon du créateur » dans le cadre de la quinzaine de l'emploi (stands agriculture prévus)	Programmé	<p>Etendre la lisibilité de l'évènement aux porteurs de projets agricoles.</p> <p>Intégrer de nouveaux partenaires à l'accompagnement (exemple : SAFER).</p>
Novembre 2022	Bilan de l'état des lieux du territoire.	En cours	<p>Rencontre des partenaires l'écosystème agro-alimentaire.</p> <p>Diagnostic des possibilités d'action communales dans le PAT.</p>
Troisième trimestre 2022	Mettre en place le comité technique et les instances de travail partenariales.	Programmé	<p>Définir la méthode d'animation participative.</p> <p>Inviter les parties prenantes.</p>
Début 2023	Commander une étude d'opportunité pour un équipement logistique.	En cours	<p>Rédiger le cahier des charges.</p> <p>Choix du bureau d'études à faire.</p> <p>Budget à valider.</p>
2023	Organiser un Eco-salon	Programmé	Contours et date à définir.
2023	Contribuer au renforcement du lien social par des activités ludiques autour de l'alimentation.	En cours	<p>Ateliers de cuisine déjà mis en place dans le cadre de la cité du gout et des saveurs. A développer.</p> <p>Se rapprocher des établissements seniors pour travailler sur de l'intergénérationnel.</p> <p>Généraliser les bonnes initiatives jeunesse des communes.</p>

2023	Organiser un concours famille à alimentation positive.	Programmé	Ateliers à associer à un évènement structurant. Co-construire les contours du concours.
2024	Organiser des assises de l'alimentation.	Programmé	Contours et date à définir.
2024	Certification des restaurants scolaires pour mettre en valeur leur engagement qualité.	En réflexion	Définir les labels intéressants.
2024	Accompagner des projets d'agriculture urbaine dans les QPV.	En réflexion	Contours à définir.
2025	Mettre en place une bourse au foncier agricole.	En cours	Recensement et qualification des terrains disponibles. Signature de convention avec des partenaires travaillant sur le foncier.
2025	Relier par la voie douce les producteurs locaux pour les valoriser sur des itinéraires touristiques.	En cours	Recenser les producteurs prêts à entrer dans la démarche. Poursuivre la politique de développement des mobilités douces.

Pilotage et articulation des démarches

La gouvernance du PAT a pour mission de suivre la réalisation des actions dans chacun des axes en vue de :

- Faire converger les objectifs de reconnexion de la production et de l'approvisionnement
- Identifier des leviers et des outils d'aide à la décision/pilotage au plan organisationnel (notamment RH) et financier, pour faire « autrement et mieux » dans une logique de lissage et d'amortissement des surcoûts
- Accompagner pour consolider l'installation des agriculteurs et leur ancrage au territoire
- Articuler les démarches portées par les collectivités territoriales pour jouer les complémentarités à tout point de vue (complémentarité des productions, correspondance entre les volumes requis et les unités de production...).

Ce volet fait l'objet d'un axe à part entière compte tenu de son importance dans la consolidation de la dynamique initiée sur le territoire (voir Axe préliminaire : Co-construite, labelliser et animer le PAT).

Détail de la gouvernance

La gouvernance est destinée à être effective à trois niveaux différents impliquant des partenaires multiples. Un comité de pilotage, des comités techniques thématiques et une instance citoyenne ont vocation à être mis en place régulièrement pour avancer sur le projet.

Les élus se sont engagés sur une conformation précise du comité de pilotage restreint, pouvant faire ponctuellement intervenir d'autres acteurs sur des thématiques précises. Celui-ci sera constitué de :

- Le Vice-président Projet alimentaire de territoire du Muretain Agglo
- Le Vice-président Transition écologique, mobilités actives, politique de l'eau du Muretain Agglo
- La Vice-présidente Services à la famille du Muretain Agglo
- Le Vice-président Développement rural et touristique du Muretain Agglo
- Le Vice-président Gestion et valorisation des déchets du Muretain Agglo
- Le Vice-président Aménagement du territoire et suivi du projet de territoire du Muretain Agglo
- Le Conseiller délégué Valorisation des zones agricoles et de loisirs du Muretain Agglo
- La Conseillère déléguée Économie sociale et solidaire du Muretain Agglo
- Le Conseil départemental de Haute-Garonne
- Le Conseil régional d'Occitanie
- La direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) d'Occitanie
- La direction départementale des territoires (DDT) de Haute-Garonne

- La chambre d'agriculture de Haute-Garonne
- La chambre des métiers et de l'artisanat de Haute-Garonne

Le premier comité de pilotage s'est tenu le jeudi 23 juin à la mairie de Saint-Lys. L'assemblée a validé la constitution de cette instance, qui avait déjà eu une validation en amont au travers d'une délibération votée en conseil communautaire le 31 mai 2022.

Dans un second temps, des comités techniques thématiques seront mis en place pour travailler des projets précis de façon plus concrète. A cet égard, seront conviés les partenaires fléchés précédemment sur la question à traiter. L'objectif, au travers de ce modèle, est de permettre à des acteurs du territoire d'intervenir et d'apporter leur expertise au projet. En étant au plus près du terrain et surtout localisés dans des bassins de vie bien précis, leur présence est essentielle pour la réussite du projet. Aujourd'hui une liste de partenaires potentielles est déjà établie, mais elle est loin d'être exhaustive. L'objectif est de l'étoffer au fur et à mesure de l'avancement de la démarche. Ils sont :

- L'école d'ingénieurs de Purpan
- L'ADEME
- L'ANRU
- L'INRAE
- L'éducation nationale
- L'association ADEAR 31
- L'association du 100^e singe
- L'association 3PA
- L'association du CIVAM 31
- La SAFER Occitanie
- L'association Bio Ariège Garonne
- L'association MILPAT Sud-Garonne
- L'association Terres de Liens
- L'association Cocagne Alimen'terre
- Le collectif Hum'agri
- Le collectif Co-mains
- les producteurs locaux
- Les syndicats agricoles
- Des structures de collecte des restes alimentaires (Too Good To Go)
- Les magasins alimentaires.
- ...

Enfin, et pour s'assurer de répondre aux exigences premières des Projets Alimentaire de Territoire, le Muretain Agglo souhaite tout particulièrement se doter d'une instance citoyenne permettant de mobiliser la population au travers d'activités ludiques et accessibles à tous. La forme que celle-ci prendra n'est pas encore définie, et elle risque d'évoluer au fur et à mesure du développement des actions. Pour autant, la collectivité souhaite travailler à l'organisation d'Assises de l'alimentation qui réuniraient professionnels et particuliers autour d'exercices concrets mais aussi de moments plus réflexifs (type conférences, débats).



Animation du projet

Dans l'optique de fédérer de multiples compétences et d'encourager la prise d'initiatives, le Muretain Agglo a décidé de prendre en charge le PAT sous le prisme d'une équipe projet transversale et polyvalente. Effectivement, en mobilisant différents services de la collectivité, et en réunissant régulièrement les équipes techniques, la démarche permet d'instaurer une dynamique d'intelligence collective importante mêlant productivité et originalité.

L'idée est d'avoir un directeur de projet, le directeur général adjoint (DGA) du pôle Développement Territorial et un chargé de mission spécialement dédié à la coordination de la mission de manière à construire des complémentarités et faire émerger une synergie de groupe. A cela s'ajoute le service de la transition écologique, du développement économique, de l'aménagement du territoire, du tourisme, de la restauration, des politiques contractuelles et des services à la famille. La coordination du projet s'établissant ainsi autour du directeur de projet, du chargé de mission et des coordinateurs de projet (aujourd'hui les chargées de mission transition écologique et économie sociale et solidaire).

Le critère primordial pour le Muretain Agglo est de conserver cette dynamique partenariale et collaborative. En se réunissant une fois par mois, l'équipe projet maintient une dynamique de travail régulière et permet d'éviter la rétention d'informations importantes. Les élus, eux aussi, ressentent un intérêt dans cette organisation, cela leur permettant de se libérer des temps de travail relativement réguliers avec les techniciens pour monter en compétences et aller à la rencontre des acteurs du territoire.

Valorisation du projet

La capitalisation et l'essaimage de cette action visent à structurer et amplifier une politique locale transversale pour amorcer une politique de l'alimentation qui « dessine » le territoire et met en dialogue, urbanisme, écologie et agriculture.

Des événements seront organisés dans cette optique tels que:

- Des événements de promotions type salons des producteurs locaux, opération « territoire du goût et des saveurs », etc. ainsi que des assises de l'alimentation à destination du grand public et des professionnels.
- Des visites d'exploitation :
 - Par les élus pour encourager la mise à disposition de foncier, la protection du foncier agricole
 - Par les enfants, les équipes d'animation, de restauration pour les sensibiliser et relier l'acte de manger à celui de produire
 - Pour les professionnels de la restauration et les futurs professionnels
 - Pour les habitants
- Des conférences sur l'alimentation responsable à la Turbine, lieu ressource sur la transition écologique en Muretain, à destination du grand public avec un rendez-vous mensuel « les mardis de la Turbine » visant à encourager les changements de pratique dans le quotidien (logement, déplacements, alimentation, déchets,...)
- L'événement annuel du Muretain sur la transition écologique – « écoSalon » <https://www.ecosalon.fr> mettra l'accent pour sa quatrième édition sur la transition alimentaire (n'a pas pu se tenir en 2020 ni en 2021, reporté en 2023, 500 visiteurs attendus)
- Une animation touristique du territoire expressément tournée vers l'éco-tourisme et notamment avec tout un volet agritourisme.

A ces actions concrètes, s'ajoutera un plan de communication plus global faisant intervenir des relations avec la presse locale, de l'affichage sur le territoire et dans les transports, mais aussi une valorisation des actions au travers des réseaux sociaux. En multipliant les supports de communication, le Muretain Agglo a la vocation de toucher le maximum de publics différents.

Suivi et évaluation

La gouvernance du PAT assurera le suivi et l'évaluation du projet tout au long du projet (voir calendrier et plan d'action joints)

Indicateurs de suivi :

- Dynamique d'évolution de la part de produits durables et de qualité dont AB dans la restauration sur les 4 semestres
- Retour qualitatif dans l'espace de dialogue « mangeons mieux, mangeons autrement »
- Evolution des pratiques (allotissement, évolution des recettes, composition des menus)

- Pesée en fin de service.

Indicateurs de résultat :

- Pourcentage de produits durables en RHD
- Nombre d'allotissements
- Quantité de déchets en fin de service
- Part de production du territoire écoulee en cuisine centrale et autres unités de RHD
- Nombre de maraîchers/unités agricoles installés

Ces indicateurs seront complétés au fur et à mesure de l'avancement du projet et des actions mises en place pour s'assurer d'une évaluation la plus exhaustive possible.

Dépenses et moyens



Maquette financière Projet Alimentaire de Territoire

Actions (1ère phase)	Coût prévisionnel	Recettes attendues (prévisionnelles)					Taux de co- financement prévisionnel	Auto- financement prévisionnel
		DRAAF	CD 31	Région Occitanie	COT (ADEME)	Autres dispositifs ADEME		
Ingénierie interne (stage 8 mois + contrat 24 mois)	82 000	58 000	-		8 000		80%	16 000
Ingénierie externe (diagnostic, étude opportunité légumerie - conserverie...)	50 000	10 000	30 000		-		80%	10 000
Accompagnement des porteurs de projets agricoles	30 000	12 000	12 000		-		80%	6 000
Dynamisation de la production locale (diversification, structuration filières, circuits courts)	15 000	5 000	7 000				80%	3 000
Faisabilité - expérimentation de solutions de valorisation des restes alimentaires	15 000	8 000	4 000				80%	3 000
Communication - Sensibilisation	18 000	7 000	7 000				78%	4 000
BUDGET PREVISIONNEL TOTAL (€ HT)	210 000	100 000	60 000		8 000	-	80%	42 000

A ces moyens, le prochain **Plan Pluriannuel d'Investissement** du Muretain Agglo, qui est en cours d'élaboration, envisage de destiner 700 000€ à la structuration d'un outil de transformation des matières premières produites sur le territoire.

Rappel des critères d'éligibilité

Prérequis		Eléments du projet
Portage du projet	<p>Identification du ou des porteur(s) et des partenaires impliqués dans son pilotage, dont au moins une collectivité locale</p> <p>Pertinence et légitimité du porteur de projet : capacité à intégrer différents acteurs du territoire et différents enjeux</p>	<p>Porteur du projet : Muretain Agglo</p> <p>Au regard de ses compétences de développement économique, restauration scolaire, développement touristique, aménagement du territoire, et des services aux habitants, la communauté d'agglomération est légitime à piloter la démarche et en capacité de mobiliser des partenaires stratégiques.</p> <p>Comité de pilotage : Muretain Agglo, CD 31, La Région Occitanie, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, DDT, DRAAF.</p> <p>Comité technique : le comité de pilotage, les services du Muretain Agglo, les partenaires : Ecole d'ingénieurs de Purpan, ADEME, ANRU, INRAE, éducation nationale, ADEAR 31, 100^e singe, 3PA, CIVAM 31, SAFER Occitanie, Bio Ariège Garonne, MILPAT Sud-Garonne, Terres de Liens, Cocagne Alimen'terre, Hum'agri, Collectif Co-mains, les producteurs locaux, les syndicats agricoles, des structures de collecte des restes alimentaires, les magasins alimentaires.</p>
Démarche collective et concertée	<p>Implication de différents acteurs du système alimentaire dans la phase opérationnelle du projet (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales, consommateurs...)</p> <p>Prise en compte de la nécessité de communiquer auprès des acteurs et des citoyens Présence d'un animateur / coordinateur (ou prévu)</p>	<p>Le Muretain Agglo implique l'ensemble des parties prenantes du système alimentaire local à la démarche. Dans une logique de producteur au consommateur, la collectivité mobilise l'ensemble des maillons de la chaîne alimentaire.</p> <p>Consciente des besoins d'animation et de dialogue avec les citoyens et les acteurs, la collectivité dédie de nouveaux moyens internes au PAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cheffe de projet PAT (Création du poste en aout 2022). - Implication des chargés de missions développement économique et transition écologique (et autres services du Muretain Agglo). - Recrutement d'un service civique en projet pour l'animation territoriale (communication, évènementiel). <p>Le Muretain Agglo entend impliquer les citoyens pour s'assurer de la réussite du projet et impacter un maximum d'habitants. Le service enfance est pleinement mobilisé de par sa proximité avec les</p>

		<p>12 000 enfants scolarisés sur le territoire. Des animations (concours, ateliers) sont prévues pour faire participer les familles.</p> <p>Des acteurs en capacité d’accompagner la transition alimentaire sont d’ores et déjà identifiés (les Zero’Ines, 3PA, associations de parents d’élèves, etc.)</p>
<p>Prise en compte des objectifs des programmes régionaux, du PRAD et du PNA</p>	<p>Le projet est cohérent avec les objectifs du PNA.</p> <p>Le projet est cohérent et articulé avec les objectifs des programmes régionaux ayant trait à l’agriculture, l’alimentation et/ou au développement durable notamment et du plan régional de l’agriculture durable (PRAD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la structuration de l’économie agricole et alimentaire ; - le maintien et le partage de la valeur ajoutée sur le territoire, le développement de l’agriculture sur un territoire et la consolidation de filières territorialisées. 	<p>La communauté d’agglomération a fait le choix de décliner son PAT en trois axes thématiques pour prendre en compte l’ensemble des objectifs des programmes directeurs. Chaque axe s’adresse à une catégorie de publics : les producteurs, la restauration hors-domicile, les citoyens.</p> <p>Les 3 objectifs du PNA sont pris en compte dans les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La justice sociale : 3.1, 3.2, 3.4 • La lutte contre le gaspillage alimentaire : 2.2, 2.3, 3.4 • L’éducation alimentaire : 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 <p>Le PRAD est défini en 6 orientations stratégiques qui sont prises en compte dans les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser le patrimoine alimentaire régional : 2.3, 3.3 • Structurer des filières alimentaires durables : 1.1, 1.2, 1.4 • Éveiller, informer et former pour des choix alimentaires éclairés : 2.2, 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 • Favoriser la solidarité et la citoyenneté alimentaires : 2.3, 3.1, 3.2 • Faire de l’alimentation un pilier de la transition écologique : le projet dans sa globalité prend en compte la transition écologique + le PAT est inscrit comme un axe du PCAET • Faire de l’Occitanie un laboratoire d’innovation pour l’alimentation de demain : 1.1, 1.3, 2.1, 3.2
<p>Transversalité de la démarche</p>	<p>Le projet prend en compte les différentes fonctions du système alimentaire : agricole et alimentaire, environnementale, sociale, éducative, culturelle et de santé, et favorise leur synergie. Il</p>	<p>Le Muretain Agglo a fait le choix de travailler en équipe projet sur son PAT. Plusieurs services sont activement mobilisés et se réunissent régulièrement pour travailler sur le projet. Ils sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le développement économique

	<p>s'articule avec d'autres schémas structurants (CTE, PCAET, CLS ...).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La transition écologique - L'aménagement du territoire - La gestion et la valorisation des déchets - Le développement touristique - La restauration scolaire - Les services aux familles (enfance, parentalité, projets transversaux) <p>Un chef de projet met en relation l'ensemble des techniciens affiliés à la démarche et crée une synergie entre les idées de chacun.</p> <p>Dans ce cadre-là, le PAT s'articule avec le projet de territoire, le PCAET, la CTG, le PEDT intercommunal, le schéma d'aménagement économique (SAE), le CRTE.</p>
--	---	--

Critères de reconnaissance	Niveau 1	Niveau 2	Éléments du projet
<p>Diagnostic partagé</p>	<p>Diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire du projet (données sociales, économiques, ressources naturelles, climat, offre agricole, bassin de consommation, ...) et sur le recensement des acteurs, de leurs missions et de leurs initiatives (en interne et en externe à la structure)</p>	<p>Diagnostic prévu ou en cours</p>	<p>Diagnostic réalisé, partagé et éventuellement mis à jour</p> <p>Diagnostiques déjà réalisés avec les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic des terrains communaux disponibles pour des projets agricoles issu d'un stage de 2019. - Diagnostic des besoins en approvisionnement de la restauration scolaire. - Données territoriales : aménagement du territoire, développement touristique, commerces, énergie, climat, besoins sociaux des familles. - Cartographie des acteurs et mise en réseau + signature de conventions de partenariats pour certains. <p>Diagnostiques prévus en concertation avec le comité de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation du foncier communal disponible. - Cartographie du foncier privé potentiellement mobilisable pour des projets agricoles. - Diagnostic des outils de transformation et des besoins des

				producteurs.
Mise en œuvre d'actions opérationnelles	<p>Actions opérationnelles, cohérentes avec les besoins identifiés dans le diagnostic partagé et les objectifs du projet</p> <p>Pilotage de la mise en œuvre de ces actions</p> <p>Mise en relation avec d'autres outils territoriaux dotés de financement, le cas échéant</p>	<p>Plan d'actions prévu ou en cours d'élaboration</p> <p>COFIL mis en place ou prévu</p> <p>Présence d'un animateur effective ou prévue</p>	<p>Plan d'actions rédigé (avec calendrier et moyens associés) et délibéré</p> <p>Des actions sont en cours sur différentes thématiques (voir 8.),</p> <p>COFIL en place et effectif</p> <p>Mise à disposition d'un animateur/co-ordinateur à plein temps</p>	<p>Un premier comité de pilotage a permis d'acter une première feuille de route opérationnelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structurer la démarche de PAT - Mettre en valeur les projets communaux qui contribuent à la transition agricole et alimentaire - Dynamiser la production locale : installation, diversification, transmission - Faciliter l'accès au foncier pour les porteurs de projets - Co-construire un équipement logistique structurant - Approvisionner la restauration scolaire avec des denrées alimentaires locales et durables - Tendre vers le zéro déchet en restauration scolaire - Essaimer les actions éducatives éco-citoyennes sur le territoire - Soutenir la restauration hors domicile durable - Sensibiliser et accompagner le grand public dans son changement de mode de consommation - Associer les citoyens à la démarche de transition alimentaire - Lutter contre la précarité alimentaire <p>Les actions existantes sont poursuivies et renforcées, notamment autour des volets animation périscolaire et touristique, ainsi que sur l'approvisionnement des cuisines centrales et du développement économique.</p> <p>Le comité de pilotage a validé la mise en œuvre de 7 nouvelles actions à court terme :</p>

				<ul style="list-style-type: none"> - Visiter des plateformes logistiques - Participer à des voyages de presse - Commander une étude de faisabilité pour un équipement logistique. - Organiser des assises de l'alimentation. - Expérimenter une application de lutte contre le gaspillage alimentaire. - Organiser un concours famille à alimentation positive. - Mettre en place une bourse au foncier agricole.
Engagement des partenaires	Engagement formalisé de différents partenaires	Lettres de soutien de partenaires diversifiés	Documents signés attestant de l'engagement des partenaires	<p>Le Muretain Agglo s'est engagé durablement au travers d'une convention de partenariat avec certains acteurs engagés sur le territoire pour la transition agricole et alimentaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 3PA - Le 100^e singe - ADEAR 31 - La Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Le Parcours ADRESS <p>En plus de ces documents d'engagements formalisés, nombreux de nos partenaires nous ont attestés de leur soutien au travers de lettres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Région Occitanie - Le Conseil départemental de Haute-Garonne - La Chambre d'Agriculture de Haute-Garonne - La Chambre des Métiers et de l'Artisanat - Banque des Territoires - INP de Purpan - 100^e singe

				<ul style="list-style-type: none"> - CIVAM 31 - ADEAR 31 - Bio Ariège Garonne - Milpat - Terres de Liens - Plusieurs agriculteurs locaux <p>Vous retrouverez l'ensemble de ces documents en annexe.</p>
Prise en compte des objectifs du PNA	Prise en compte des différentes dimensions du PNA	<p>Réflexions et démarches envisagées concernant plusieurs axes et thématiques du PNA en transversalité : justice sociale, éducation à l'alimentation durable, lutte contre le gaspillage alimentaire, reterritorialisation de l'alimentation (ancrage territorial) et approvisionnement de la restauration collective (lien avec la loi EGAlim).</p> <p>Une attention particulière est à apporter à cette dernière thématique qui devra être mise en œuvre obligatoirement au niveau 2</p>	<p>Mise en œuvre d'actions concernant différents axes et thématiques du PNA (cités au niveau 1), dont obligatoirement des actions concernant l'approvisionnement de la restauration collective (Loi EGAlim)</p> <p>Intégration dans le plan d'actions de nouvelles thématiques du PNA non engagées au niveau 1.</p>	<p>La communauté d'agglomération a fait le choix de décliner son PAT en trois axes thématiques pour prendre en compte l'ensemble des objectifs des programmes directeurs. Chaque axe s'adresse à une catégorie de publics : les producteurs, la restauration hors-domicile, les citoyens.</p> <p>Les objectifs du PNA sont pris en compte dans les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La justice sociale : 3.1, 3.2, 3.4 • La lutte contre le gaspillage alimentaire : 2.2, 2.3, 3.4 • L'éducation alimentaire : 3.1, 3.2, 3.3, 3.4 <p>La reterritorialisation de l'alimentation est à retrouver dans tout l'axe 1 visant à structurer une production locale engagée dans les circuits courts et la durabilité des produits.</p> <p>Tandis que l'approvisionnement de la restauration collective est un important travail que mène la collectivité et est présenté dans l'axe 2, partie 1. Cette question est intimement liée à l'axe 1 et la structuration d'une offre locale à destination, en partie, des cuisines centrales de l'agglomération.</p>
Pérennité du projet	<p>Soutien politique, moyens financiers adéquats</p> <p>Existence d'un document cadre ou d'une délibération</p>	<p>Instance de gouvernance prévue (en réflexion) ou mise en place</p> <p>Eléments de Réflexion sur la</p>	<p>Instance de gouvernance mise en place et opérationnelle</p> <p>Plan de</p>	<p>La gouvernance du PAT se fera au sein de trois instances. Le comité de pilotage, avec les partenaires restreints du projet. Le comité technique, avec la participation de l'ensemble des acteurs engagés dans le PAT. Enfin, une instance citoyenne</p>

	<p>inscrivant le projet dans la durée</p> <p>Mobilisation de moyens financiers adéquats</p> <p>Animation / coordination du projet</p>	<p>pérennité du projet</p> <p>Document cadre ou délibération établi(e) (ou prévu à court terme) avec minimum d'engagements financiers</p> <p>Moyens d'animation prévus</p>	<p>financement réalisé et financements acquis (avec les délibérations)</p> <p>Pérennisation prévue de la présence d'un animateur ou d'un coordinateur dédié au projet à temps plein ou à temps partiel</p>	<p>participative, en construction avec les élus, qui vise à s'inscrire dans un projet le plus proche des habitants possible.</p> <p>Une délibération du 31 mai 2022, votée à l'unanimité par le conseil communautaire, acte la mise en place d'un PAT sur le territoire du Muretain Agglo. Depuis deux mandatures, le Vice-président à la restauration scolaire est devenu le Vice-président au Projet Alimentaire de Territoire. A cet élu, s'ajoute à l'équipe politique du PAT le Vice-président à la transition écologique et le conseiller communautaire à la valorisation des zones agricoles.</p> <p>Le projet trouve un portage politique important auprès des autres vice-présidents de la communauté d'agglomération, qui ont fait le choix de l'inscrire dans plusieurs des grands schémas directeurs. Le PAT est un des axes du projet de territoire actuel.</p> <p>Au-delà du portage politique, la pérennité est assurée en interne avec le recrutement d'un chef de projet pour coordonner l'ensemble de l'équipe du PAT. Les moyens humains pourront être ponctuellement complétés par des stagiaires et/ou des alternants.</p> <p>Le plan de financement complet est en construction mais une maquette financière prévisionnelle vous est fournie. Plusieurs partenaires se sont engagés financièrement aux côtés du Muretain Agglo pour faire avancer le projet (DRAAF, CD31, Région, ADEME). De plus, le PPI du Muretain en cours d'élaboration, prévoit de financer la structuration d'un outil de transformation.</p>
<p>Dispositif d'évaluation de l'impact du projet</p>	<p>Dispositif d'évaluation et de suivi permettant d'inscrire le projet dans une démarche d'amélioration continue</p>	<p>Réflexion en cours sur les indicateurs de suivi et d'évaluation</p>	<p>Présence d'indicateurs de suivi pertinents</p> <p>Si possible : dispositif d'évaluation opérationnel</p>	<p>Une réflexion est en cours pour étoffer les indicateurs et consolider le dispositif d'évaluation.</p> <p>Aujourd'hui il est prévu d'évaluer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dynamique d'évolution de la part de produits durables et de qualité dont AB dans la restauration sur les 4 semestres - Retour qualitatif dans l'espace de dialogue « mangeons mieux, mangeons

				<p>autrement »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evolution des pratiques (allotissement, évolution des recettes, composition des menus) - Pesée en fin de service. - Pourcentage de produits durables en RHD - Nombre d'allotissements - Quantité de déchets en fin de service - Part de production du territoire écoulee en cuisine centrale et autres unités de RHD - Nombre de maraichers/unités agricoles installés.
--	--	--	--	--

Liste des annexes

Délibération du 31/05/2022 validation la démarche de PAT

Lettre de soutien de la chambre d'agriculture de Haute-Garonne

Lettre de soutien de la Région Occitanie

Lettre de soutien du Conseil départemental de la Haute-Garonne

Lettre de soutien de l'école d'ingénieurs de Purpan

Lettre de soutien de l'association Milpat

Lettre de soutien de l'association Bio Ariège Garonne

Lettre de soutien de l'association 100° singe

Lettre de soutien de la fédération CIVAM 31

Lettre de soutien de Terres de Liens Midi-Pyrénées

Lettre de soutien de l'ADEAR 31

Convention de partenariat ADEAR 31 de 2022

Convention de partenariat avec le 100° singe de 2022

Convention de partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de 2022

Première feuille de route validée par les élus

Diagnostic des actions éco-citoyennes menées dans le cadre du PEDT dans les communes

Diagnostic des actions éco-citoyennes menées dans le cadre du PEDT en ALAE

Extraits de l'étude sur les pratiques commerciales de 2021

Un menu 100% muretain